

V7 176253
X00211423

Biblioteka Gł. AWF w Krakowie



1800052699

33075





~~323~~

~~324~~

LIGUE GIRONDINE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

II^e CONGRÈS NATIONAL

DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Tenu à Bordeaux les 25, 26, 27, 28 Octobre 1893

A L'HÔTEL MUNICIPAL DE L'ATHÉNÉE

PRÉCÉDÉ

D'UNE NOTICE SUR L'ŒUVRE DE LA LIGUE

COMPTE RENDU



BORDEAUX

IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU

11. RUE GUIRAUDE, 11

1894



175

[37.016:796] (44) 18" (061.3)

NOTICE

SUR LA

LIGUE GIRONDINE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Le 19 décembre 1888, sur l'initiative de MM. Addison, professeur honoraire au lycée de Bordeaux, du Dr Philippe Tissié, sous-bibliothécaire universitaire à la Faculté de médecine de Bordeaux; Maurice Lanneluc-Sanson, directeur du *Veloce-Sport*; Maurice Martin, rédacteur au même journal, une réunion eut lieu dans l'amphithéâtre de la Faculté des lettres, mis gracieusement à leur disposition par M. le doyen Espinas.

L'Assemblée vota la fondation de la Ligue girondine de l'Éducation physique et décida que la Ligue conserverait son indépendance et son autonomie; elle émit le vœu qu'une Fédération pût être établie entre la Ligue girondine et les Ligues similaires qui étaient ou qui seraient fondées soit dans le département ou dans les départements voisins, soit dans les autres départements français.

La Ligue a pour objet : 1^o de développer la force et l'adresse des enfants et adolescents (garçons et filles) par tous les exercices du corps et en particulier par les récréations actives et les jeux de plein air; 2^o d'étudier, de formuler, de faire connaître les moyens pratiques d'atteindre ce résultat; 3^o d'obtenir des communes l'affectation, à l'usage de la population scolaire, de terrains destinés aux jeux et exercices publics, ainsi que le matériel à ce nécessaire.

Les débuts de la Ligue furent pénibles.

Elle arrivait après les bataillons scolaires, les Sociétés de gymnastique et la *Ligue des Patriotes* qui venait d'être dissoute. Elle allait déranger des habitudes chez les maîtres de la jeunesse, auxquels elle demandait une nouvelle méthode en ce qui concerne les jeux de plein air et les exercices physiques; aussi fut-elle accueillie avec réserve. Beaucoup de bons esprits attendaient qu'elle eût fait ses preuves et ménageaient leur concours. Les fondateurs ne crurent pas devoir s'arrêter devant les premières difficultés; il ne fallut rien moins que la

haute autorité du regretté recteur M. Ouvré, pour forcer certaines résistances.

Mais les organisateurs avaient la foi dans l'avenir. Ils trouvèrent une aide très utile dans la presse bordelaise, qui leur accorda son concours désintéressé. On comprend qu'à une époque où le journal est l'évangile des masses, un semblable appui leur ait été très précieux. La Ligue fonda une revue : *la Revue des Jeux scolaires*, qui enregistre tous les mois les progrès de l'éducation physique dans toute la région du Sud-Ouest, sous la rubrique : *Echos des Etablissements scolaires* et où les questions d'éducation physique sont traitées par des pédagogues, des médecins et des techniciens.

Le *Véloce-Club bordelais* accorda son beau vélodrome de Saint-Augustin à la Ligue, qui n'avait pas comme aujourd'hui l'esplanade des Quinconces pour y faire jouer les jeunes gens, et ce même vélodrome, dont la ville de Bordeaux vient de lui donner la jouissance après la dissolution du *Véloce-Club bordelais*, la Ligue y a installé un champ de jeux.

M. le général Ferron, commandant en chef le 18^e corps d'armée, mit le sergent de gymnastique du 144^e régiment de ligne, M. Marchal, à la disposition des organisateurs, après avis favorable donné par M. le colonel Mignot. Plusieurs Sociétés sportives de notre ville offrirent aussi leur concours à l'œuvre; ce furent le *Cercle nautique de Bordeaux*, la *Société nautique bordelaise*, les Sociétés de gymnastique la *Bastidienne* et la *Gironde*. Cinq mois après sa fondation, la Ligue avait installé des jeux de plein air et des cours de boxe, de canne, de bâton au lycée de Bordeaux; elle avait organisé des excursions vélocipédiques, des marches à pied, des promenades en canot; elle avait donné son appui à la Société de gymnastique la *Bastidienne*, pour son premier rallye-papier. Son conférencier, M. Nicolai, donna des conférences à Bordeaux et à Blaye, et quand enfin l'opinion fut mise au courant de l'œuvre, la Ligue inaugura officiellement les jeux de plein air sur l'esplanade des Quinconces, le 23 juin 1889, en présence de M. le recteur Ouvré, de M. Perrens, représentant M. le Maire de Bordeaux, de M. Roumestan, inspecteur d'Académie, de plusieurs conseillers généraux et municipaux, de MM. Addison, président; de Loynes, Lanneluc-Sanson, vice-présidents, et le Dr Tissié, secrétaire général de la Ligue. M. le général Ferron, par une autorisation spéciale, avait permis aux moniteurs de gymnastique du 144^e régiment de ligne de paraître sur les Quinconces et de jouer avec les élèves. La cause de l'éducation physique était gagnée. Les organisateurs, voyant le champ s'élargir, songèrent alors à préparer le premier lendit régional, car jusqu'à ce moment quelques enfants des écoles de Bordeaux avaient seuls bénéficié des jeux de plein air. Délégué officiellement par M. Ouvré, le docteur Tissié visita les lycées et collèges du ressort académique de Bordeaux, et le pre-

mier lendit régional put avoir lieu à Bordeaux le 12 mai 1890. M. le Président de la République avait offert le Grand-Prix de la Coupe, et la Municipalité bordelaise avait accordé une subvention de 500 fr. à la Ligue, grâce à l'appui du maire, M. Baysseance. De nombreux donateurs offrirent des prix. Ce premier lendit, malgré toutes les imperfections d'un début, eut un grand retentissement. Les premiers lycées ou collèges qui y prirent part furent ceux de Bordeaux, Mont-de-Marsan, Bayonne, Libourne et Blaye. Bordeaux remporta la Coupe du Président de la République. Pendant l'année 1890-91, le docteur Tissié fut délégué auprès des établissements scolaires par M. le recteur Couat; il visita aussi quelques établissements du ressort académique de Toulouse. Plusieurs associations athlétiques furent fondées; aussi le lendit de 1891 réunit-il de sérieux et de nombreux concurrents. La Société *les Boutons d'or*, du lycée de Mont-de-Marsan, fondée par M. Gimet, élève de philosophie, aujourd'hui étudiant à la Faculté de droit, enleva la Coupe au lycée de Bordeaux.

Les établissements suivants avaient délégué des champions : Bayonne (*Ligue des Montagnards*), Bergerac (*Réveil bergéracois*), Blaye (*Ligue blayaise*), Bordeaux (Lycée), Bordeaux, Ecole primaire supérieure (*Ligue girondine*), La Rèole (*les Myosotis*), Libourne (*la Revanche*), Limoges (*l'Union limousine*), Marmande (*les Pensées*), Pau (*l'Avenir*), Périgueux (*les Bluets*).

Dans un magnifique discours, M. le recteur Couat, président du lendit, définit l'œuvre de l'éducation physique et félicita les établissements scolaires ainsi que la Ligue girondine des résultats obtenus. Car, grâce au lendit, des relations nouvelles s'étaient établies entre les élèves. De nombreux prix furent décernés. M. le Ministre de l'Instruction publique en avait offert un grand nombre et l'Association des Étudiants avait fondé un prix annuel sous le titre de *Prix de la Jeunesse universitaire*, que son président, M. de Coquet, remit au lycée de Limoges comme prix collectif d'escrime. Les journaux *la Gironde*, *la France du Sud-Ouest* et *le Nouvelliste*, ainsi que les doyens des Facultés des lettres et des sciences, plusieurs professeurs et plusieurs amis de l'œuvre, offrirent des médailles, venant ainsi en aide à la Ligue girondine dont le budget n'était pas très élevé. Ainsi encouragé, le Comité décida de porter le lendit de l'année 1892 dans une des villes du ressort académique de Bordeaux, et celle de Pau ayant offert de faire tous les frais, le Comité opta pour Pau. Une troisième délégation permit au D^r Tissié de visiter de nouveau les établissements scolaires. Il put ainsi fournir aux organisateurs palois, en tête desquels étaient M. d'Iriart d'Etchepare, adjoint au maire, les éléments d'un succès. Le lendit, tenu les 5, 6, 7 juin 1892, fut présidé par M. Rabier, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique. Après trois jours de lutte, le

Grand-Prix de la Coupe fut enlevé à Mont-de-Marsan par le lycée de Périgueux qui le détint jusqu'au lendit de 1893. Le *Prix de la Jeunesse universitaire* fut décerné au jeune Dutech (Joseph), du lycée de Pau. M. Laborde-Milaa, vice-président de l'Association, remit lui-même la médaille de vermeil, après avoir été un des organisateurs les plus actifs du lendit palois.

A peine le lendit de Pau était-il terminé que la Ligue organisait le premier lendit des écoles primaires de Bordeaux, les 28 et 31 juillet 1892, sous la présidence du Dr Tissié, secrétaire général de la Ligue. M. le maire Daney avait offert comme Grand-Prix de la ville de Bordeaux un magnifique drapeau en soie frangée d'or que l'École primaire supérieure conquiert. Il se fit représenter à la distribution des prix par M. Bertin, avocat, adjoint aux Beaux-Arts, qui présida cette fête scolaire dans le grand amphithéâtre de l'Athénée. La musique de la Société de gymnastique *la Gironde* avait bien voulu accorder son gracieux concours. M. Gimet fut le véritable organisateur de ce lendit pour lequel il sut grouper autour de lui ses condisciples et ses collègues de l'Association des Étudiants, qui formèrent les divers jurys.

Dans le courant de l'année scolaire 1892-93, M. le Dr Tissié visita pour la quatrième fois les lycées et collèges du ressort académique de Bordeaux, ainsi que plusieurs établissements du ressort académique de Toulouse; il constata que l'émulation provoquée par les lendits avait donné d'excellents résultats. De nouvelles Sociétés avaient été fondées; toutes avaient le plus vif désir de prendre part au lendit d'Agen.

La Ligue girondine a ouvert, dans cette ville, le quatrième lendit régional les 20, 21, 22, 23 mai 1893. Deux cent cinquante-sept lendistes y ont pris part, fournissant un total de mille cent quatre-vingt-deux engagements répartis sur douze épreuves. Dix-sept établissements scolaires appartenant aux Académies de Bordeaux et de Toulouse y étaient représentés. La Municipalité d'Agen avait voté un crédit de 1,000 fr. pour couvrir les frais de cette fête universitaire qu'a présidée M. Hausser, président de la Ligue girondine, et à laquelle assistaient M. Couat, recteur de l'Académie de Bordeaux; M. Espinas, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux; M. Joucla-Pelous, préfet de Lot-et-Garonne; MM. Thomas et Germain, adjoints au maire d'Agen, etc., etc. Les élèves du lycée ont reçu leurs condisciples et leur ont offert une représentation théâtrale.

La Société Ozanam de Bordeaux a fondé un Prix de Bonne Tenue générale, qui a été décerné à l'équipe de Mont-de-Marsan, comme s'étant fait remarquer au lendit par sa correction, soit sur le terrain des exercices, soit dans l'intérieur du lycée.

Le *Prix de la Jeunesse universitaire* a été décerné à l'élève Labat du lycée d'Auch, qui a remporté le plus grand nombre de points dans le plus grand nombre d'épreuves.

Aujourd'hui, l'émulation existe non seulement chez les élèves et chez les maîtres eux-mêmes, mais aussi dans les

villes du Sud-Ouest qui briguent l'honneur de recevoir les lendistes. Bordeaux par deux fois, Pau et Agen les ont reçus, et la Municipalité de Mont-de-Marsan vient de voter à l'unanimité un crédit de 1,500 fr. pour couvrir les frais du lendit de 1894. Le lycée de cette ville a remporté le Grand-Prix de la Coupe au dernier lendit; c'est la seconde fois que ce prix revient à cet établissement; il est accordé à l'équipe qui, tout en possédant le maximum des points pour les épreuves, a obtenu le maximum des points pour sa bonne tenue pendant toute la durée du lendit, soit sur le terrain des jeux, soit dans l'établissement qui la reçoit. — Ce dernier succès a été, cette année, pour le lycée de Mont-de-Marsan une des principales causes d'une rentrée scolaire plus importante. — Voici jusqu'à ce jour les Sociétés athlétiques dont la Ligue a provoqué la fondation dans les ressorts académiques de Bordeaux et de Toulouse, grâce au concours éclairé de MM. les recteurs Couat et Perroud et à celui des maîtres de la jeunesse universitaire :

Académie de Bordeaux : 1^o Agen, *les Jasmins*; 2^o Bayonne, *les Montagnards*; 3^o Bergerac, *les Épis*; 4^o Blaye, *les Genêts*; 5^o Bordeaux, *les Muguetts*; Bordeaux (Talence), *les Lilas*; 6^o La Rèole, *les Myosotis*; 7^o Libourne, *les Œillets*; 8^o Marmande, *les Pensées*; 9^o Mont-de-Marsan, *les Boutons d'or*; 10^o Pau, *les Coquelicots*; 11^o Périgueux, *les Bluets*; 12^o Sarlat, *les Pâquerettes*; 13^o Villeneuve-sur-Lot, *les Liserons*.

Académie de Toulouse : 1^o Auch, *les Glaïeuls*; 2^o Cahors, *la Luctérienne*; 3^o Condom, *les Violettes*; 4^o Foix, *les Sports athlétiques*; 5^o Lectoure, *les Résédas*; 6^o Montauban, *l'Alouette*; 7^o Tarbes, *la Pyrénéenne*; 8^o Toulouse, *les Sans-Souci*.

Soit un total de vingt-deux Sociétés athlétiques.

De plus, la Ligue est en relation avec les *Volontaires*, du lycée de Rochefort; les *Églantiers*, du collège de La Rochefoucauld; les *Sports athlétiques*, du lycée Ampère de Lyon, et l'école normale d'instituteurs de Foix.

Presque toutes ces Sociétés ont nommé un maître répétiteur à leur présidence.

Les lendistes du collège de Libourne, ayant donné le nom de *Boutons d'or* à ceux du lycée de Mont-de-Marsan, lors du premier lendit de Bordeaux, ceux-ci l'acceptèrent, et, depuis, presque toutes les Sociétés du ressort académique de Bordeaux ont choisi des noms de fleur.

A peine le lendit d'Agen était-il clôturé que la Ligue a organisé le second lendit des Écoles primaires de Bordeaux les 23, 27 et 30 juillet 1893, sous la présidence de M. Espinas, doyen honoraire, professeur à la Faculté des lettres, vice-président de la Ligue; M. Galinou, professeur à l'École primaire supérieure, avait accepté les fonctions de commissaire général; MM. Laparra, président de l'Association des Étudiants; Ginet, Lestage, étudiants; J. Grossard, B. Cazalet, Charles de Pelleport, etc., ont formé les divers jurys.

Deux cent soixante-dix lendistes de dix à quinze ans, ont pris part aux diverses épreuves. Le « drapeau » a été remporté de nouveau par l'École primaire supérieure. La distribution des prix a eu lieu dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, sous la présidence de M. Espinas. M. le Maire de Bordeaux s'était fait représenter par M. Bertin, avocat, adjoint aux Beaux-Arts.

M. le Dr Tissié avait assuré le service médical avec le concours de MM. les Drs Sabrazès et Fromaget, chef de clinique à la Faculté de médecine, et de plusieurs internes des hôpitaux.

Après ce lendit, plusieurs anciens élèves des écoles primaires se sont groupés et ont demandé à former une section de la Ligue girondine. La Ligue, en favorisant la constitution de cette nouvelle Société, lui a accordé son patronage. M. Jean Grossard, secrétaire adjoint, a été élu président de la *Section bordelaise de la Ligue girondine*, qui est composée de jeunes employés de commerce et d'ouvriers ayant pris goût aux exercices physiques.

Entre-temps, la Ligue entrait en relation avec la Russie et la Bohême. Le Comité d'instruction publique de Saint-Petersbourg (section de la Société impériale de l'Economie politique) lui demandait d'échanger les travaux fournis par les deux associations. La Ligue fait parvenir en Russie, son bulletin officiel, *la Revue des Jeux scolaires*, et ses rapports, et elle reçoit les travaux publiés par le Comité de Saint-Petersbourg.

Ainsi s'est élargie l'œuvre de la Ligue jusqu'au jour où elle a tenu le second Congrès national de l'Éducation physique. A partir de ce moment, elle s'est vraiment imposée avec toute l'autorité des maîtres et des amis de l'œuvre qui ont participé à ses travaux.

Il fallut aux organisateurs de ce Congrès une foi réelle dans l'excellence de l'œuvre, mais grâce au concours de plusieurs maîtres de l'Université, à celui de la Municipalité bordelaise, qui s'était fait représenter officiellement et qui avait voté un crédit de 500 francs et à celui des amis de la Ligue, le succès a couronné les efforts. Quinze mémoires ont été envoyés au bureau du Congrès, dont six de pédagogie, six de médecine et trois de technique. L'importance des questions qui ont été traitées est grande. La ville de Paris avait délégué M. Lelarge et l'Académie de Poitiers, M. le Dr Largeau. A la suite d'un rapport très documenté fourni par M. Lelarge, le Conseil municipal de Paris a accepté plusieurs vœux émis au Congrès de Bordeaux.

La Ligue organise le troisième lendit des Écoles primaires de Bordeaux dont les épreuves seront espacées dans le courant du mois de juin prochain. Elle continue à favoriser les formations de Sociétés de jeux dans les écoles primaires du département, en secondant les tentatives heureuses faites par les instituteurs en vue d'une fédération cantonale de ces Sociétés. Deux lendits ont été organisés par M. Duprat, directeur de l'école primaire

de Podensac, secondé par son fils, étudiant et licencié en philosophie à la Faculté des lettres de Bordeaux, que le Congrès a chargé de rédiger le compte rendu analytique de ses séances.

Les résultats acquis ont dépassé toutes les espérances, aussi ne pouvons-nous mieux faire que de terminer cette courte notice par la péroraison du beau discours prononcé au lendit de Pau par M. le professeur Denis, vice-président de la Ligue :

« D'une frontière à l'autre, une génération nouvelle s'élève et grandit, moisson féconde que l'orage n'a pas touchée et qui, réchauffée par le soleil de prairial, pousse vers le ciel ses épis rayonnants. Cette génération, nous la voulons heureuse, et pour cela nous la voulons forte, préparée à toutes les épreuves, forgée pour toutes les résistances. A nos cœurs mutilés, à nos cœurs qui ne veulent pas être consolés, elle murmure les mots bénis de courage et d'espérance, et c'est pour cela que nous la couvons d'un soin jaloux. Nous voulons qu'aux jours héroïques elle puisse se dire, en répétant les belles paroles du poète, que ce sang généreux de France,

Qui fit tant de vainqueurs,
N'a point perdu sa pourpre en coulant dans leurs cœurs. »

APPENDICE

Le lendit de Mont-de-Marsan a été tenu les 12, 13, 14 et 15 mai 1894. Il a été couronné d'un grand succès, grâce à l'action heureusement combinée de la Ligue, de l'Université et de la Municipalité montoise.

Le Comité local, qui avait élu à sa tête MM. Lacroix, conseiller général, président, Grandeur, premier adjoint au maire, commissaire général, et Aignan, professeur au lycée, conseiller municipal, secrétaire général du lendit, s'était chargé de l'organisation matérielle des concours et de la formation des nombreux jurys dans lesquels presque toutes les notabilités municipales, administratives, militaires et universitaires avaient accepté une fonction.

Pendant que le secrétariat de la Ligue préparait à Bordeaux les dossiers et s'occupait de la mobilisation des deux cents lendistes se rendant à Mont-de-Marsan, des quinze lycées et collèges d'Agen, Bayonne, Bergerac, Blaye, Bordeaux, Condom, La Réole, Libourne, Marmande, Montauban, Mont-de-Marsan, Pau, Périgueux, Sarlat et Tarbes, l'administration du lycée de Mont-de-Marsan, sous la dévouée et intelligente direction du proviseur, M. Cambonie, s'occupait de recevoir dignement les lendistes. Rien n'a manqué dans cette organisation; la réception a été non seulement cordiale, mais large et bien comprise; l'économat avait préparé des menus variés et plus que substantiels; le champagne a été offert aux lendistes, et le lycée a été illuminé comme aux jours des grandes fêtes.

De son côté, le Syndicat des fêtes avait offert une course landaise, et MM. les Professeurs du lycée, avec le concours de quelques amateurs montois, une soirée au théâtre. Les lendistes ont aussi assisté à un concert donné par le grand musicien Francis Planté, un Montois.

La distribution des prix a été présidée par M. Blanc, préfet des Landes, ayant à ses côtés MM. Couat, recteur de l'Académie; Déjean, député de Mont-de-Marsan; le Dr Tissié, secrétaire général de la Ligue; Mondiet, inspecteur d'académie; Dorian, maire de Mont-de-Marsan; Grandeur, commissaire général du lendit. Sur la scène, car la distribution a eu lieu au théâtre, se pressaient toutes les notabilités montoises et MM. les Proviseurs et Principaux des diverses délégations.

La cordialité expansive que la population montoise avait manifestée dès l'arrivée des lendistes et dont elle les a entourés

pendant quatre jours qu'ils ont été ses hôtes, s'est encore accrue dans cette dernière réunion où tous les assistants ont acclamé les lauréats. A un moment donné, le spectacle a été vraiment imposant : toute la salle debout, et comme enfiévrée par l'élan provoqué par les lendistes, a entonné la *Marseillaise*; les hêtres et les chapeaux s'agitaient et s'entre-mêlaient; l'ovation faite à l'hymne national a été superbe!

Dans une allocution charmante, M. le Préfet a exhorté les lendistes au travail pour la Patrie et terminé par ces mots : « Vous êtes de bons et de braves enfants. » En l'absence du président de la Ligue, M. Hausser, appelé à Paris au moment même de l'ouverture du lendit, M. le Dr Tissié a remercié la ville de Mont-de-Marsan. Dans un discours, qui est en même temps un rapport très substantiel et très bien étudié, sur l'œuvre de la Ligue et sur les résultats obtenus grâce aux lendits, l'orateur a répondu par des faits très probants aux critiques formulées contre les sports dans l'éducation de la jeunesse.

M. Dorian, maire de Mont-de-Marsan, a remercié la Ligue dans une allocution dont la brièveté n'a pas été assurément le seul mérite, car il a su trouver le chemin du cœur de tous ses auditeurs. Il a terminé en disant « au revoir ».

Pendant le cours du lendit, des télégrammes avaient été échangés avec les ligues provinciales, tenant leur lendit à Douai et à Poitiers.

La coupe a été remportée pour la quatrième fois par les *Boutons d'Or* du lycée de Mont-de-Marsan.

Voici les conclusions par lesquelles M. Aignan, professeur au lycée et secrétaire général du lendit, a terminé le compte rendu du lendit publié par la *Revue des Jeux scolaires*. Venant d'un maître aussi compétent, ces conclusions sont un précieux témoignage en faveur de l'œuvre de la Ligue girondine :

Lendistes et Bacheliers.

« Nous ne pouvons terminer ce compte rendu, bien superficiel, du magnifique lendit de 1894 sans insister sur un point qui n'est pas assez souvent mis en lumière.

» Il existe contre les exercices physiques mis en honneur depuis quelques années, il existe contre les lendits en particulier, une certaine opposition, qui diminue chaque jour et qui finira par disparaître, il faut bien l'espérer.

» Beaucoup de personnes croient, sans examen sérieux et sans preuves, que les champions des exercices physiques, que les lendistes, sont des *cancres* chez lesquels on cultive le muscle à défaut du cerveau, et ils vont décriant les lendits, car la critique est aisée et donne dans certains milieux de la considération pour celui qui l'exerce. Il est regrettable que ces critiques ne soient pas souvent et vivement réfutées.

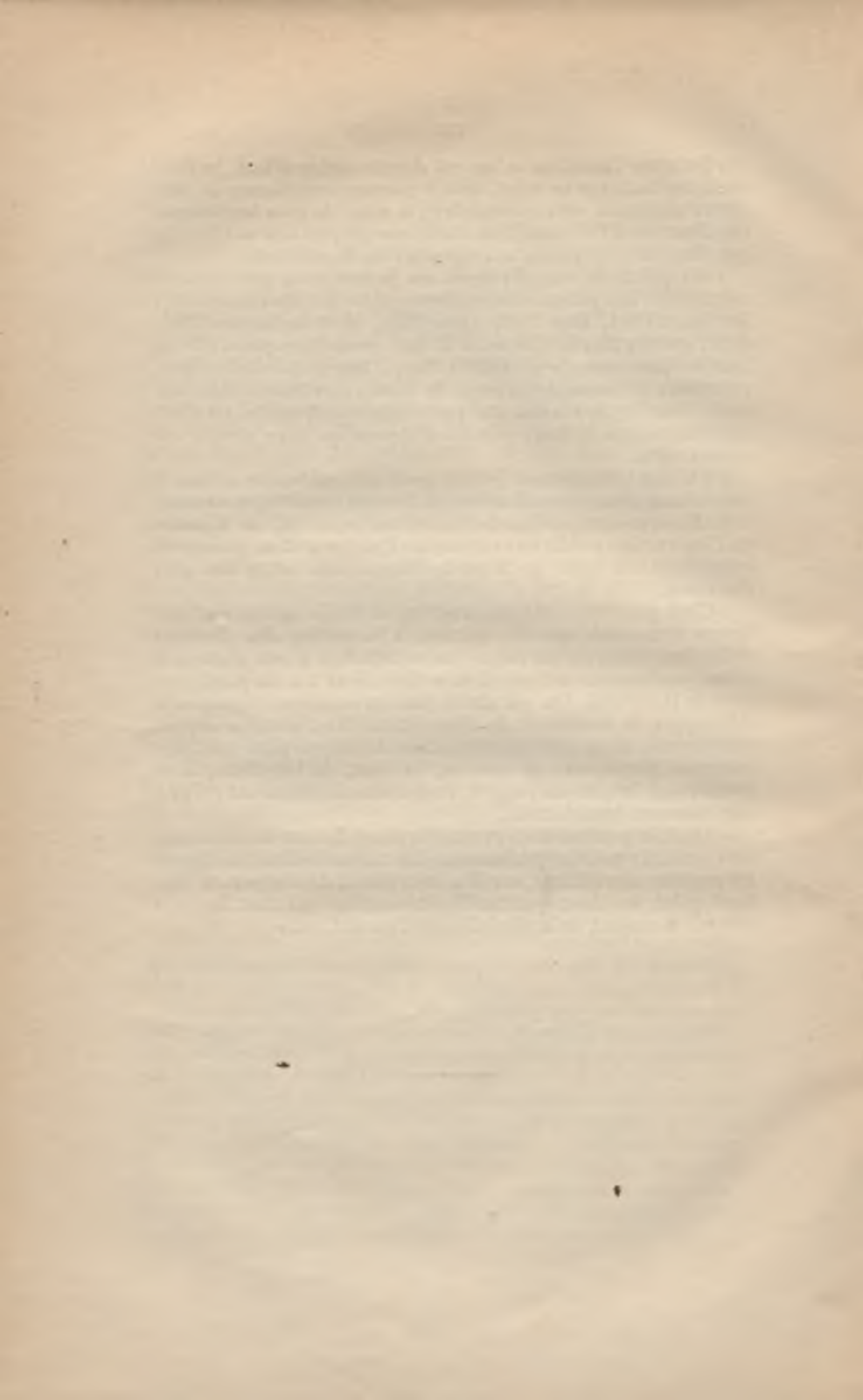
» Puisque l'occasion m'en est donnée aujourd'hui, je dirai que'ques mots sur ce sujet, éclairé par une expérience de plusieurs années au cours desquelles j'ai suivi de près les travaux des *Boutons d'Or*, aussi bien dans leur préparation aux lendits que dans la préparation aux épreuves du baccalauréat.

» Au point de vue physique, ces jeunes gens ont enlevé le *maximum* des points obtenus dans quatre lendits consécutifs : Bordeaux 1891, Pau 1892, Agen 1893, Mont-de-Marsan 1894 ; donc, *quatre fois la Coupe*. — Il faut remarquer que si elle ne leur fut pas décernée en 1892 à Pau, il leur a été déclaré que, pour faire un exemple au sujet de faits regrettables dans lesquels leur équipe avait été particulièrement mêlée, on diminuait la somme de leurs points assez pour les faire reculer au second rang.

» Eh bien ! ces mêmes jeunes gens ont enlevé de même le *record* aux divers baccalauréats, et l'année dernière, pour constater l'énorme proportion de bacheliers reçus, M. le Ministre de l'instruction publique a adressé au Proviseur et au personnel enseignant du lycée de Mont-de-Marsan une lettre des plus flatteuses.

» C'est que, dans ce lycée, c'est un véritable honneur et une faveur recherchée que d'appartenir à la section des *Boutons d'Or* : tout élève qui ne donne pas satisfaction à ses maîtres et à ses professeurs est averti une fois, deux fois au plus, puis rayé de la Société. On est arrivé par les exercices physiques à développer le sentiment de l'émulation dans certains esprits indifférents, et ce sentiment une fois développé pour quelques exercices physiques, la marche, le saut, la bicyclette, s'est étendu aux facultés de l'esprit, et de mauvais élèves ont été prodigieusement transformés.

» Ainsi, le professeur de gymnastique est devenu un collaborateur précieux pour les professeurs des classes ordinaires et pour les maîtres surveillants, car il a contribué à développer au plus haut point les deux qualités fondamentales qui font les bons élèves : le respect de la discipline et l'émulation. »



CONGRÈS NATIONAL DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Organisé par la Ligue girondine de l'Éducation physique.

BORDEAUX

25, 26, 27, 28 Octobre 1893. — Hôtel municipal de l'Athénée.

PROGRAMME

Le deuxième Congrès annuel de l'Éducation physique, fondé par la Ligue nationale de l'Éducation physique, a eu lieu cette année à Bordeaux, conformément au vote du Congrès de Paris, tenu à la Sorbonne en avril 1892.

La Ligue girondine de l'Éducation physique avait été chargée de l'organisation et de la préparation des travaux.

C'est en l'hôtel municipal de l'Athénée, mis à la disposition des organisateurs par la Ville de Bordeaux, que les membres du Congrès se sont rassemblés les 25, 26, 27 et 28 octobre 1893.

Le programme des travaux du Congrès, que nous publions ci-après, avait été établi par un comité composé de la façon suivante :

Président : M. Espinas, doyen honoraire et professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Bordeaux.

Vice-président : M. Ch. Cazalet, adjoint au maire de Bordeaux.

Secrétaire général : M. le Dr Ph. Tissière, bibliothécaire universitaire, secrétaire général de la Ligue girondine de l'Éducation physique.

Secrétaire adjoint : M. Georges Périé, avocat.

SECTIONS

I. — PÉDAGOGIE

Président : M. Espinas, doyen honoraire et professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Bordeaux.

Vice-président : M. Jombert, professeur agrégé au lycée de Bordeaux.

II. — MÉDECINE

Président : M. le Dr Lande, médecin des hôpitaux, adjoint au maire de Bordeaux.

Vice-président : M. le Dr Cassaët, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux.

III. — TECHNIQUE

Président : M. le vicomte Pierre de Pelleport-Burète, capitaine de cavalerie démissionnaire.

Vice-président : M. Demay, membre de la Chambre de commerce.

IV. — QUESTIONS FINANCIÈRES

Président : M. Couturier, adjoint au maire de Bordeaux.

Vice-président : M. Redeuil, négociant, conseiller municipal.

PROGRAMME D'ÉTUDES

SECTION I. — PÉDAGOGIE

Subordination nécessaire des jeux et exercices physiques au but général de l'éducation; leurs rapports :

I. — AVEC L'ÉDUCATION ESTHÉTIQUE

Leurs effets sur la prestance et la tenue du corps, sur les manières. Développement de l'adresse, de l'élégance et de la grâce. Inconvénients des exercices de force prématurés. — Beauté des cortèges et exercices d'ensemble : son influence sur la formation des sentiments collectifs. — Nécessité de l'ordre et de la précision dans les mouvements simultanés ou successifs. Par quels moyens ils peuvent être obtenus. — Des fêtes de gymnastique. — Rôle de l'intérêt dramatique dans les jeux et les concours. — A quelles conditions en général un jeu est-il amusant? — Choix des jeux et exercices, selon l'âge et le sexe, au point de vue esthétique. — Des mouvements et des chants simultanés dans les écoles et dans les marches au dehors. — Y a-t-il des jeux qui ne siéent pas, les uns aux jeunes gens, les autres aux jeunes filles? — De la danse : soirées ou matinées? — Réserves à faire, dans l'extension des jeux et exercices physiques, pour la culture des beaux-arts et de la musique.

II. — AVEC L'ÉDUCATION INTELLECTUELLE

Leur rôle dans le développement de l'intelligence; s'il est vrai qu'ils favorisent la mémoire, la promptitude et la rectitude du jugement, l'intensité et la fixité de l'effort intellectuel. — De leur

antagonisme possible avec les études. — Part respective du jeu et des études aux différents âges. — Choix des jeux et exercices au point de vue de l'éducation intellectuelle. Faible degré de combinaison qu'ils comportent. — Place à réserver aux jeux sédentaires.

III. — AVEC L'ÉDUCATION MORALE

Les exercices physiques sont-ils contraires ou favorables à la formation de la volonté en général et de la volonté morale en particulier? — Qualités personnelles développées par les exercices physiques bien conduits : amour-propre, pouvoir d'attention, esprit de suite, rapidité de décision, hardiesse, endurance, continence, empire sur soi, sentiment de la responsabilité, bon usage graduel de la liberté. Défauts personnels favorisés par un mauvais emploi des mêmes exercices : vanité, dissipation, esprit de dispute, emportement, étourderie, brutalité, alcoolisme. — Effet des exercices et jeux sur les aptitudes sociales : camaraderie, solidarité, obéissance à la règle et au chef, apprentissage du commandement, instinct d'action commune concertée, courtoisie, esprit de corps, patriotisme. — Choix des jeux et exercices à ces différents points de vue. Des jeux individuels, seuls possibles en certains cas. Des jeux et exercices collectifs avec actions combinées. — Des jeux de jeunes filles en général au point de vue de l'éducation morale et des convenances.

IV. — AVEC LE RÉGIME DES ÉTABLISSEMENTS ET LA VIE DANS LA FAMILLE

De la durée des récréations et exercices (la journée du lycéen et de l'élève d'une des écoles de gouvernement en France comparée à la journée de l'écolier et de l'étudiant étrangers). — De leur fréquence. — Du choix des heures. — Des récréations du soir à l'intérieur. — Des récréations et exercices comme moyens de discipline : le superflu et le nécessaire : privations, suppléments. — Rôle des maîtres : surveillance, excitation, participation personnelle. — De la responsabilité des chefs d'établissements et des maîtres en cas d'accidents. — De la publicité des jeux ; des séances solennelles à l'intérieur. — Rôle de la famille ; dans quelle mesure et sous quelles conditions, selon les âges, le jeune homme peut-il être autorisé à quitter la maison pour les assemblées de jeu ? — De la direction et du but des promenades et excursions, marches à pied, cavalcades, parties de canot, courses vélocipédiques. — De l'utilisation de ces divers moyens de locomotion pour l'éducation esthétique intellectuelle et morale (par exemple, développement du goût pour les beautés de la nature, excursions archéologiques et visites aux établissements industriels philanthropiques, etc.). Des inconvénients possibles des excursions prolongées et répétées. — Des fournitures et emplacements ; part des établissements divers ; part des familles ; des associations de familles et de jeunes gens pour l'organisation des sports. — Rapports des établissements divers les uns avec les autres. Du mélange d'élèves d'origine et d'âge différents dans les jeux et exercices physiques. Fédérations. Lendits. — Des jeux et exercices dans les établissements privés et les lycées de jeunes filles.

V. — AVEC L'ÉDUCATION MILITAIRE

La préparation au service militaire par les exercices de l'enfant et du jeune homme doit-elle être spéciale ou générale? Des bataillons scolaires. — Éducation du courage et de la prudence. Discipline.

Des moyens de propagande en faveur de l'éducation physique : action auprès de l'opinion en général, des chefs d'établissements, des familles et de la jeunesse.

SECTION II. — MÉDECINE

CIRCULATION

I. — Du développement du cœur chez l'enfant, de l'hypertrophie de croissance, des bruits de souffle cardiaques dans leurs rapports avec les exercices physiques et les jeux. — Les hyperémies cardiaques.

II. — Traitement par les exercices physiques des maladies de la circulation, organiques (*myocardite, endocardite, péricardite, lésions vasculaires, lésions valvulaires, athérome, etc., etc.*) ou fonctionnelles (*pseudo-angines de poitrine, etc.*).

RESPIRATION

III. — De l'augmentation de la capacité thoracique consécutive aux exercices physiques.

IV. — Existe-t-il un rapport entre les modifications de la capacité thoracique, de la capacité vitale et le développement des ailes du nez, les affections des voies respiratoires : 1° Nasales (*hypertrophie des cornets, déviation de la cloison, empyème des sinus, etc.*); 2° buccale et laryngée (*hypertrophie des amygdales, végétations adénoïdes, affection des cordes vocales, etc., etc.*); 3° pulmonaires (*emphysèmes ou autres*)?

V. — Du rôle du voile du palais dans la respiration buccale, nasale ou bucco-nasale dans les exercices physiques.

VI. — Quels sont les exercices physiques de salle ou de plein air qui sont les plus favorables : 1° à l'augmentation de la capacité thoracique; 2° à l'augmentation de la capacité vitale?

a) *Gymnastique de salle.* — Assouplissements, exercices de plancher, course à pied, gymnastique aux agrès, sauts en longueur, en hauteur, en hauteur et en longueur avec ou sans tremplin, haltères, etc.

Escrime, canne, bâton, boxe, chausson, lutte, paume, danse, patinage, etc., etc.

b) *Gymnastique de plein air.* — Marche à pied, course, sauts, sauts à la perche, saut basque, alpinisme, vélocipédie, échasses, voile, aviron, natation, patinage, chasse, tir, etc., etc.

c) *Jeux de plein air.* — Ballon au pied, blaid, rebot, cricket, longue paume, law-tennis, mail, gouret, disque, javelot, quilles, etc.

d *Amusements divers*. — Jeu de barre, saut de mouton, saut à la corde, course aux cerceaux, croquet, etc.

VII. — Traitement par les exercices physiques de certaines maladies organiques de la respiration (*affections aiguës et chroniques du larynx et des bronches, affections de la plèvre, affection du tissu pulmonaire*) ou fonctionnelles (*asthme ou autres*).

SYSTÈME NERVEUX

VIII. — Influence des exercices physiques sur le système nerveux. Leur abus peut-il provoquer des affections du système nerveux, soit fonctionnelles, soit organiques (*fatigue nerveuse dans les exercices physiques, etc.*)?

IX. — Du rôle du cerveau dans la respiration et la musculature.

X. — Rôle du plaisir dans l'efficacité des exercices au point de vue physiologique. La gymnastique. Jeu et la gymnastique. Leçon.

XI. — Traitement par les exercices physiques de certaines maladies fonctionnelles ou organiques du système nerveux : 1^o organiques (*scléroses céphaliques ou rachidiennes, lésions destructives, tumeurs, etc.*); 2^o fonctionnelles (*hystérie, neurasthénie, épilepsie, folie, etc.*).

XII. — Traitement par les exercices physiques de certaines maladies de dégénérescence : 1^o dégénérescence somatique (*crétinisme, idiotie, etc.*); 2^o dégénérescences fonctionnelles (*déséquilibrés, toqués, instables, cérébraux, obsédés, captifs, dipsomanes, agoraphobes, etc.*).

DIGESTION

XIII. — Influence des exercices physiques sur la digestion en général et sur les sécrétions glandulaires en particulier.

XIV. — Traitement par les exercices physiques des maladies organiques de la nutrition (*obésité, goutte, diabète, rhumatisme, arthritisme, dilatation de l'estomac, atonie intestinale*) ou fonctionnelles (*asthénie stomacale et intestinale, déséquilibre du ventre, hypo et hyperchlorhydrie*).

ARTHROLOGIE ET MYOLOGIE

XV. — Influence des exercices physiques sur le développement musculaire et sur le jeu des articulations. — Myosite par excès. — Claudication intermittente.

XVI. — Traitement par les exercices physiques de certaines maladies organiques du système locomoteur (*atrophie musculaire, ankyloses, etc.*) ou fonctionnelles (*asthénie militaire, etc.*).

ORGANES DES SENS

XVII. — De l'éducation des sens en général et de ceux de la vue et de l'ouïe en particulier par les exercices physiques.

Traitement par les exercices physiques de certaines maladies des sens (*congestion rétinienne, myopie, otite d'origine pharyngée, etc.*).

MALADIES INFECTIEUSES

XVIII. — Développement des maladies infectieuses du fait des exercices physiques.

XIX. — Traitement par les exercices physiques de certaines maladies infectieuses (*tuberculoses, fièvres palustres, etc.*).

INTOXICATION

XX. — Développement des intoxications du fait des exercices physiques.

XXI. — Traitement par les exercices physiques de certaines intoxications (*alcoolisme, étherisme, cocaïsme, morphinisme, tabagisme, etc., etc.*).

ENTRAÎNEMENT

XXII. — 1° Du costume dans les jeux et exercices physiques;

2° Du régime (*nourriture, boisson, repos, sommeil, etc.*);

3° Entraînement préliminaire ou général;

4° Entraînement spécial aux divers exercices (*équitation, aviron, velocipédie, alpinisme, etc.*);

5° Entraînement comparé de l'homme et du cheval;

6° Entraînement selon les tempéraments, l'âge et le sexe;

7° Des excito-moteurs physiologiques (*massage, hydrothérapie, électricité, etc.*), psychiques (*volonté, émulation, cris, musique, etc.*) des aliments d'épargne dans l'entraînement;

8° Des exercices de force, de vitesse, d'assouplissement et de leur application à l'homme et à la femme selon l'âge et le tempérament;

9° Qualités requises de l'entraîneur et de l'entraîné; leur rôle mutuel dans l'entraînement;

10° De la pression de l'air comme obstacle à la vitesse; rechercher les moyens pratiques de l'atténuer;

11° De la fatigue comparée des organes musculaires et ceux de la respiration et de la circulation : 1° dans le travail lent; 2° dans le travail vite.

SECTION III. — TECHNIQUE

I. — ÉTUDE DES JEUX ET EXERCICES PHYSIQUES

1. Bibliographie française et étrangère de la technique des jeux et exercices physiques. — État descriptif et statistique des institutions et des mœurs en rapport avec ce sujet en France et particulièrement dans la région du Sud-Ouest.

2. Des jeux oubliés ou mal connus qu'il convient d'emprunter à l'antiquité, à l'étranger ou aux diverses régions de la France.

4. Règles techniques des jeux et exercices qui nécessitent une action collective, tels que : mouvements d'ensemble (*boxe, canne, bâton, exercices d'assouplissement, etc., etc.*), courses d'ensemble

(*courses par section, jeux de barres, etc.*), cōnotage, corde de traction, marche par section, danse, jeux de plein air (*ballon au pied, barette, blaid, rebot, balle au camp, longue paume, lawn-tennis, gouret, petit mail, crosse, cricket, etc.*, etc.).

5. Règles techniques des jeux et exercices qui comportent une action individuelle, tels que : marche, balle, cerceau, courses à pied (*plates, avec obstacles*), sauts (*avec ou sans tremplin, à la perche, en hauteur ou en longueur, etc.*), rallie-papier, course au clocher, assauts (*boxe, canne, bâton*), lutte, gymnastique aux appareils, tir (*arme nationale, revolver d'ordonnance, carabine*), disque et palets, escrime française, vélocipédie, natation, équitation (*manège, travail à l'extérieur*).

6. Comparer les diverses techniques usitées en France et à l'étranger.

7. Choisir et adopter parmi tous les jeux et exercices ceux qui sont les plus attrayants et le plus susceptibles de développer les forces des enfants (de 10 à 13 ans), des adolescents (de 13 à 18 ans), des jeunes gens (de 18 à 25 ans), des hommes (de 25 à 40 ans) et de 40 ans et au-dessus.

II. — ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PHYSIQUE

8. Étudier la question du monitorat des jeux en plein air.

9. De la rédaction et de la diffusion d'un manuel de jeux, simple et pratique.

10. Aménagement dans les établissements scolaires de locaux destinés à l'éducation physique.

11. Des moyens par lesquels le matériel des jeux (*ballon, cricket, etc.*) et des exercices physiques (*embarcations, armes à feu, cartouches, etc.*) peut être procuré aux élèves des écoles.

12. De l'organisation des sociétés athlétiques scolaires.

13. Situation des sociétés athlétiques libres; leurs rapports avec les associations scolaires.

14. Création d'athénées d'exercices physiques comprenant une salle pour exercices en lieu clos et couvert, une piscine à eau chaude pour la natation pendant l'hiver, un vestiaire, un garage pour les appareils et les machines, une salle d'hydrothérapie, un mur pour le jeu de paume, une piste pour le vélocipède, un manège pour l'équitation, une pelouse pour les jeux divers, une piste gazonnée pour les courses à pied, etc., etc.

15. Des conditions d'organisation des caravanes scolaires, excursions, alpinisme, vélocipédie, etc.

16. Rédaction d'un guide à l'usage des excursionnistes scolaires indiquant les itinéraires, les centres d'excursion, les sites et monuments à visiter, les frais de route (*frais de transport, hôtelleries, etc.*).

17. De la surveillance médicale et administrative des jeux et exercices physiques.

III. — ORGANISATION DES CONCOURS

18. De la nécessité de rédiger un Code général destiné à réglementer tous les concours de jeux de plein air et d'exercices athlé-

tiques. — Déterminer les règles applicables à toutes les réunions de jeux en général et aux lendits en particulier.

19. Des conditions particulières aux lendits universitaires : entraînement, admissions aux concours, discipline.

20. Des avantages ou des inconvénients d'un système de concours officiels : lendits locaux, lendits académiques, lendits régionaux, lendit national, concours répartis sur une période d'années suffisantes pour en assurer le succès sans occasionner de dérangements trop considérables dans la vie scolaire et des frais trop onéreux.

21. Des avantages ou des inconvénients des fédérations athlétiques scolaires académiques et des fédérations athlétiques libres.

22. De l'opportunité et de la possibilité d'un concours général des exercices physiques; ses conditions et ses exigences.

SECTION IV. — QUESTIONS FINANCIÈRES

Budget des sociétés ayant pour but l'éducation physique (*Sociétés scolaires ou libres, associations, ligues, fédérations*). — Des moyens de procurer les ressources pécuniaires utiles à leur organisation : 1^o Mutualité (*cotisations individuelles, cotisations collectives entre sociétés, etc.*); 2^o Subvention des villes (*permanentes ou extraordinaires*); 3^o Subvention de l'État (*dons en argent, dons en nature*).

Conformément à ce programme, l'ordre du jour avait été fixé de la façon suivante :

Mercredi 25 octobre.

A dix heures du matin, ouverture du Congrès, sous la présidence de M. Hausser, ingénieur en chef des ponts et chaussées, président de la Ligue girondine, organisatrice du Congrès.

Election et installation des bureaux du Congrès.

Constitution des sections, ordre du jour du mercredi après-midi et du jeudi matin pour les travaux des sections.

Partage des rapports entre les diverses sections.

Après-midi, travaux des sections

Jeudi 26 octobre.

Matin, travaux des sections.

Après-midi, séance plénière, discussion publique des travaux de la section de pédagogie.

Vendredi 27 octobre.

Matin, visite aux établissements d'éducation physique de la ville de Bordeaux (gymnases, vélodrome, écoles d'équitation, hydrothérapie, bains-douches, etc.).

Après-midi, séance plénière, discussion publique des travaux de médecine.

Samedi 28 octobre.

Matin, visite aux établissements philanthropiques de la ville (Hospitalité de nuit, Service anthropométrique, Hôpital des Enfants, Sourds-Muets, Jeunes Aveugles, etc.).

Après-midi, séance plénière, discussion publique des travaux techniques et des questions financières.

Soir, à huit heures et demie, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, séance publique de clôture, présidée par M. Couat, recteur de l'Académie de Bordeaux.

TRAVAUX

Section de Pédagogie.

M. MAGENDIE, directeur de l'École normale d'instituteurs à Foix (Ariège) : « Les Jeux athlétiques et l'Éducation libérale. »

M. ESPINAS, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux : « Quelques réflexions sur l'éducation physique dans l'enseignement secondaire. »

M. E. LELARGE, délégué de la ville de Paris : « Organisation des Jeux scolaires dans les écoles de la ville de Paris; jeux de plein air et jeux dits d'intérieur; natation, tir; résultats obtenus; conclusions. »

M. DUPRAT, licencié en philosophie : « L'Éducation physique à l'école primaire. Essai de pédagogie expérimentale fondé sur l'organisation des jeux et exercices physiques à l'école publique de Podensac (Gironde). »

M. Pierre DAMAS, licencié en droit : « L'Éducation physique et les Étudiants. »

Dr Ph. TISSIÉ, secrétaire général de la Ligue girondine : « L'Œuvre de la Ligue girondine de l'Éducation physique; son influence locale et régionale; considérations générales sur l'éducation physique. »

Section de Médecine.

M. le Dr Georges MARTIN (de Bordeaux) : « Influence des exercices physiques dans la prophylaxie de la myopie scolaire. »

Dr Marcel JEANTY (de Bordeaux) : « La fatigue constitutionnelle causée par les tumeurs adénoïdes. »

Dr RANÇON, médecin de 1^{re} classe des colonies : « Exercices physiques et soins corporels dans les pays chauds. (Étude d'hygiène exotique.) »

Dr Paul DELMAS (de Bordeaux) : « De l'Adjonction des pratiques balnéaires aux jeux et aux exercices dans l'éducation physique. »

Dr Philippe TISSIÉ (de Bordeaux) : « 1^o Traitement de l'ins-



tabilité mentale accompagnée d'impulsions morbides par la gymnastique médicale;

» 2° Du danger cardiaque en vélocipédie. (Notes prises sur un coureur.) »

Section de Technique.

M. Charles CAZALET, président de la Société de gymnastique la Bastidienne : « De la Jonction de la gymnastique et des jeux. »

M. Pierre DE PELLEPORT, capitaine de cavalerie démissionnaire : « Des Rapports de l'éducation physique avec la préparation au Service militaire. »

M. Henri BERTINI, professeur d'équitation : « De l'Enseignement de l'équitation dans les écoles et de sa nécessité. »

OUVERTURE DU CONGRÈS

Séance publique du 25 octobre 1893.

Le Congrès a été ouvert le mercredi 25 octobre par le discours suivant de M. Hausser, ingénieur en chef des ponts et chaussées, président de la Ligue girondine :

DISCOURS DE M. HAUSSER

Président de la Ligue girondine.

C'est avec une joie réelle que la Ligue girondine voit la réunion de ce Congrès national de l'Éducation physique, et je suis heureux de pouvoir, au nom de cette Ligue, vous souhaiter, Messieurs, la bienvenue et ouvrir vos travaux. La tenue de ce Congrès nous apparaît comme la réalisation d'un vœu longtemps caressé et la récompense de constants efforts auxquels ont été si largement associés mon très regretté prédécesseur M. Addison, dont le souvenir reste si vivant parmi nous, et notre vaillant secrétaire général.

Vous connaissez, Messieurs, notre but : faire sortir l'éducation physique de la routine et la faire rentrer dans l'éducation générale, fixer ses règles et ses principes, établir, en d'autres termes, une science qui touche autant à l'hygiène qu'à la pédagogie, et qui remplacera pour le plus grand bien des générations futures l'ancien empirisme. Il ne faudrait pas croire qu'un pareil progrès soit facile à réaliser. Livrés à nous-mêmes, notre impuissance eût été complète et notre insuccès certain. Nous avons fort heureusement rencontré les sympathies de l'Université et son bienveillant concours. Jamais nous n'oublierons ce

que nous devons à l'homme éminent qui représente l'Université parmi nous; j'ai nommé M. le recteur Couat, dont la vigilante activité s'exerce dans tous les domaines, que l'on trouve accessible à tous les perfectionnements et auquel on pourrait appliquer le vers de Térence en le paraphrasant :

Il est homme de progrès, et rien de ce qui est libéral ne lui est étranger.

Vous allez donc délibérer, Messieurs, sous la double égide de la Science et de l'Université. Nous attendons avec confiance les résultats de vos travaux. Le sujet est vaste autant qu'intéressant : saisir l'enfant dès le jeune âge, lui donner, non par saccades, mais d'une manière continue, une éducation physique sans fatigue et sans surmenage; stimuler par l'affermissement de la volonté toutes les qualités et développer ainsi toute la puissance d'action; éveiller le désir de la lutte dans des jeux méthodiques et l'esprit de discipline dans une perpétuelle soumission à des règles fixes; créer une véritable technique qui s'étendrait au jeune homme autant qu'à la jeune fille, tel est le programme.

Vous n'avez pas la prétention de l'épuiser en quelques jours de discussion; vous poserez les premières pierres d'un édifice dont vous attendrez du temps le couronnement, mais vous aurez toujours devant les yeux le but à atteindre.

Notre civilisation crée à l'homme des devoirs impérieux. L'influence du capital qui baisse et la prépondérance du travail qui s'affirme si hautement permettront de moins en moins à la génération future de vivre du fruit du labeur de ses pères. Chaque homme en entrant dans la vie entrera dans un champ clos. La victoire ne sera pas pour un seul; c'est une loi bénie : elle sera pour tout le monde, à la condition que chacun arrive avec tous ses moyens d'action et que, parallèlement aux facultés intellectuelles, nous développiions les facultés physiques, sans lesquelles les premières resteraient bientôt stériles.

Le problème du bien-être devient ainsi celui de l'éducation physique, comme il est déjà celui de la science sociale.

En perfectionnant l'homme vous n'oublierez pas, Messieurs, l'intérêt supérieur de la Patrie. Vous n'êtes pas de ceux dont l'humanisme s'effarouche de ces groupements nés de l'idée de famille étendue. Vous admettez que les hommes sont constitués en nations, qu'ils ont un patrimoine commun à sauvegarder, qu'ils vivent du même passé et se passionnent pour le même idéal.

De même qu'un bon fils fait seul un bon citoyen, les citoyens indépendants et fiers d'un pays libre sont seuls capables de jeter les fondements de cette fraternité des peuples qui sera le couronnement suprême de tous nos progrès. En attendant ce jour, l'intérêt de la Patrie si sacré est directement engagé

ici; le métier des armes sera longtemps encore celui de chaque Français, et vous pouvez au frontispice de tous vos rapports écrire en caractères éclatants :

Pro Patria.

La nouveauté des sujets nous a conduits, Messieurs, à transgresser les règles ordinaires de pareilles assemblées. En vue de préparer vos travaux, nous avons constitué un Bureau provisoire qui a pris sur lui de réunir les éléments qui serviront de base à vos délibérations.

M. le professeur Espinas, dont le dévouement et la compétence ne sont surpassés que par l'amour du bien et la modestie, a bien voulu accepter la présidence.

M. l'adjoint au maire Cazalet, qui met son enthousiasme vibrant au service de toutes les bonnes causes, s'est chargé de la vice-présidence.

M. le docteur Tissié, aidé avec empressement par M. l'avocat Périé, a rempli avec sa foi d'apôtre les fonctions de secrétaire général.

J'espère, Messieurs, qu'en égard aux circonstances, vous voudrez bien accueillir d'acclamation ce Bureau provisoire et le transformer en Bureau définitif.

Dans ces conditions, je prierai ce Bureau de vouloir bien siéger à cette place, et c'est avec une vive satisfaction que je verrai l'œuvre que vous poursuivez placée en de si excellentes mains.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONGRÈS

Après le discours de M. Hausser, président de la Ligue girondine de l'Education physique, MM. Espinas, président; Cazalet, vice-président; Dr Tissié, secrétaire général; Périé, secrétaire adjoint, membres du bureau provisoire constitué à l'avance pour élaborer le programme et recevoir les travaux, sont maintenus définitivement dans leurs fonctions et prennent place au bureau.

M. L. Duprat, licencié en philosophie, est chargé des fonctions de secrétaire des séances.

Compte rendu analytique des Travaux du Congrès.

Présidence de M. ESPINAS.

M. Espinas, après avoir remercié l'Assemblée de l'honneur qui lui est fait, rappelle les origines de la Ligue girondine et les conditions dans lesquelles le Congrès de Bordeaux a été organisé.

En décembre 1892, M. le Dr Tissié, délégué de Bordeaux au

premier Congrès national de l'Éducation physique à Paris, tit part à M. Espinas de la décision prise par ce Congrès de tenir sa prochaine session à Bordeaux. Il fallait donc organiser le deuxième Congrès national; un bureau provisoire devant être formé, M. Espinas en accepta la présidence.

D'ordinaire, les traditions, les décisions antérieures facilitent la tâche toujours laborieuse des organisateurs d'un Congrès. Mais, dans le cas présent, il fallait tout créer. Le Congrès de Paris, quoiqu'il fût un essai nécessaire et qu'il eût laissé un souvenir durable, n'avait pu réussir à donner une direction à l'éducation physique. Il fallait donc tout d'abord établir un programme, et cet établissement d'une carte géographique du domaine à explorer restera un des résultats les plus utiles du Congrès de Bordeaux. — La première question qui s'est posée a été celle que quelques personnes posent encore : « Que peut bien être un Congrès de l'Éducation physique? » On a donc cherché à définir l'éducation physique en établissant ses rapports avec d'autres pratiques différentes : la médecine et la pédagogie.

La médecine a pour but de guérir, l'hygiène de prévenir la maladie; l'éducation physique a pour but de favoriser le développement *normal* de l'homme, de lui tracer la droite voie, dont les déviations seules intéressent la médecine.

Les frontières peuvent encore sembler mal définies. Poursuivons. Tandis que la médecine agit sur le corps sans s'inquiéter de l'acquiescement et du concours du sujet, l'éducation doit poursuivre son but avec le concours de la volonté de celui qui en est l'objet. L'éducation physique supposera donc toujours que l'on atteigne le sujet vivant par l'intermédiaire de sa volonté. Un appareil orthopédique relève de la médecine; mais si l'on demande à un enfant de faire effort, de se contraindre lui-même non seulement à réprimer des attitudes vicieuses, mais à accepter de bonnes manières, c'est là affaire d'éducation.

De plus, l'éducation ne s'applique pas à tous les âges; elle s'arrête au seuil de l'âge adulte. Mais quand commence-t-elle? A partir du moment où l'être est susceptible d'un effort volontaire. L'art de l'élevage n'est donc pas de son ressort. La question de l'allaitement naturel ou artificiel ne saurait nous préoccuper, et si un modèle de biberon était présenté au Congrès, nous nous déclarerions incompetents.

Après avoir ainsi circonscrit notre domaine, nous avons été conduits à tracer un plan sommaire que nous avons divisé en quatre parties : questions pédagogiques, questions biologiques, questions techniques et questions financières.

Le programme est immense. On en a dit : « C'est le plan d'une encyclopédie de l'Éducation physique. » Nous savons bien que dans les quelques heures que leur consacre le Congrès, ces questions ne pourront pas toutes être traitées, ni même soule-

vées. Nous avons cependant voulu les proposer (comme les diverses parties d'un ensemble) à la réflexion de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation physique.

Leur solution a un intérêt national. Il est impossible qu'un pays se désintéresse de sa vitalité, de sa croissance, de sa vigueur. On raille notre anémie à l'étranger : il faut essayer de remédier et à la dépopulation et à l'affaiblissement physique qui entraînerait tôt ou tard un péril national.

Un professeur de philosophie doit se garder de la tendance qui le porterait à insister sur les rapports de l'éducation physique et des questions morales. Il lui faut cependant répéter cette idée si juste : c'est par faiblesse que l'on est criminel. D'ailleurs, l'importance des questions sociales que l'on pourrait rattacher à nos études est ici comprise de tous.

Un intérêt d'actualité s'ajoute à tous les genres d'intérêt qui viennent d'être énumérés. L'enthousiasme des premières années pour les Sociétés de gymnastique, pour avoir été peut-être un élan trop vif, a été remplacé par une réaction déplorable : on se moque volontiers de la gymnastique. Il est donc temps de songer à une méthode, et il faut que du choc des idées dans un congrès jaillisse la lumière qui nous doit tous éclairer et nous renseigner exactement sur la valeur de nos idées et de nos entreprises.

Le règlement du Congrès a exigé de tous les membres des conclusions pratiques. C'était une mesure nécessaire ; mais elle présente un danger. Il ne faut pas croire que nous puissions nous ériger en assemblée légiférante. Nous ne pouvons attendre les institutions et réaliser les réformes que par l'intermédiaire de l'opinion publique, qui seule fait qu'une loi s'applique ou bien reste lettre morte. Les familles ont un pouvoir irrésistible pour provoquer ou empêcher les réformes.

Nous pouvons donc proposer à l'adoption du Congrès des vœux, en n'oubliant pas que les questions sont comme les plantes : les unes prêtes à germer, les autres en pleine croissance, les autres en décadence, mais d'autres aussi qui n'ont pas encore trouvé le sol convenable à leur éclosion. Cet avertissement suffira pour écarter tout vœu chimérique et pour ne laisser subsister que ce qui sera juste, raisonnable et vraiment pratique. (Applaudissements prolongés.)

Séance publique du jeudi 26 octobre 1893.

Section de pédagogie.

Présidence de M. CAZALET, vice-président du Congrès.

M. CAZALET explique sa présence au fauteuil présidentiel par les scrupules de M. Espinas, le savant professeur de philosophie, qui n'a pas cru pouvoir à la fois présider et présenter

une étude sur l'éducation physique dans l'enseignement secondaire. M. le Président espère que le bienveillant concours de tous ses collègues ne lui fera pas défaut pour l'accomplissement d'une tâche dont il sent tout l'honneur. (Applaudissements.)

— La parole est à M. DUPRAT, rapporteur de la Commission de pédagogie, pour l'exposé du travail de M. Magendie, directeur de l'École normale de Foix. M. Duprat résume l'esquisse historique très complète qu'a tracée M. Magendie et dont la conclusion mérite d'être citée : « Dans tous les temps et tous les lieux, les jeux ont été les mêmes, parce que leur cause (le besoin d'agir et l'orgueil) est partout la même. » Les considérations générales sur le développement biologique corrélatif du développement psychique sont exposées par le Rapporteur, qui regrette que M. Magendie n'ait pas donné à son travail des conclusions pratiques, mais qui croit se faire l'interprète du Congrès en envoyant à l'auteur de cette intéressante étude de vifs remerciements pour le dévoué concours qu'il a prêté à l'œuvre de l'Éducation physique.

— M. ESPINAS lit un travail sur l'éducation physique dans l'enseignement secondaire. L'éducation physique, dit-il, est un fait social de trop haute importance pour que le Congrès ne se préoccupe pas de son développement et de son organisation. « Notre réunion est à elle seule un avertissement à quiconque pourrait oublier cette importance sociale. » L'Université ne marchande pas son concours; mais il faut que les récréations et les jours de congé soient intégralement consacrés aux jeux de plein air et aux exercices du corps. M. Espinas établit le principe de la séparation progressive de plus en plus complète des heures de jeu et des heures de travail dans l'enseignement secondaire. Il parle de l'Angleterre avec la compétence que lui donne sa connaissance parfaite des mœurs scolaires de ce pays qu'il a visité. Il recommande la lecture des ouvrages de MM. Taine (1861-62), Demogeot (1866), Pierre de Coubertin, Paschal Grousset (André Laurie), qui éclaireront tous les curieux sur le sens de ces mots prononcés par un écolier anglais : « Agir et vivre en enfants qui seront des hommes. » Mais, en Angleterre, l'équilibre a été rompu entre le développement de l'intelligence et la formation de la volonté par des exercices corporels, et cela au profit d'une éducation physique exagérée. L'esprit critique a fait place à l'esprit de superstition dans cette nation qui compte Hume, le père de la critique, parmi ses plus grands penseurs.

Nous voulons seulement qu'on reconnaisse en France la valeur éducative des jeux. Les équipes de lendistes sont des pépinières d'officiers, et qui oserait prétendre que les centaines d'élèves que nous avons admirés aux fêtes de gymnastique du Lycée de Bordeaux étaient tous des cancre?

La préparation aux examens est une rude nécessité. Combien succombent dans cette ascension vertigineuse? Le coup de

collier de la fin a fait trébucher bien plus de candidats qu'il n'en a sauvé.

M. Espinas craint qu'un certain scepticisme n'ait empêché les professeurs des lycées de prendre part au Congrès. Chacun, cependant, avait le devoir de venir ici exposer son idéal.

Les sept vœux proposés par M. Espinas sont adoptés sans discussion.

— M. LELARGE, délégué de la ville de Paris, fait l'historique de l'éducation physique dans les écoles primaires de la capitale. En 1889, les jeux étaient tombés dans le plus profond discrédit : il n'y avait plus à Paris que deux Jeux de paume. Le Conseil municipal inscrivit un crédit pour les jeux scolaires de plein air ; mais les instituteurs ne s'intéressèrent guère au mouvement. L'année suivante, sur le rapport de M. Paschal Grousset, les enfants reçurent chacun un maillot et un polo de la municipalité ; les maîtres furent instruits des règles des jeux ; des champs d'exercices de plein air furent créés, les moyens de transport organisés à peu de frais. Le progrès a été continué, chaque année permettant de constater de meilleurs résultats. 60,000 enfants sont, à l'heure actuelle, conduits par semaine sur les champs d'exercice et de jeux de plein air. Des piscines à eau tiède et courante ont permis des exercices de natation qui donnent la proportion suivante : sur 100 enfants, 82 savent nager (simplement) ; 48 font divers exercices de natation ; 21 font des exercices de sauvetage.

L'éducation physique a été appliquée non seulement aux garçons, mais aux filles. Elle comprend non seulement des jeux, mais la natation et le tir. Des bons gratuits de natation et des bons-points-tir ont été créés pour encourager les enfants. Les soins de propreté sont constants ; les maillots sont désinfectés par les soins du service municipal. La dépense moyenne est environ de 15 centimes par élève (pour l'entretien).

Des colonies scolaires de vacances complètent l'œuvre.

M. Lelarge termine en indiquant le projet d'établissement d'une Ecole supérieure d'exercices physiques, qui sera pour les civils ce que Joinville est pour les militaires.

— M. DUPRAT, licencié en philosophie, lit son étude sur l'éducation physique à l'école primaire. Dans quelques pages que l'expérience a dictées, il démontre : 1^o que l'éducation primaire peut seule transformer le goût encore aristocratique des sports en goût national, grâce à l'influence légitime des instituteurs sur les populations ; 2^o que l'éducation physique, partie intégrante de l'éducation nationale, forme des *volontés*, développe les qualités d'endurance, d'application, de respect pour la discipline ; 3^o qu'elle peut, en restant une fin pour elle-même, devenir un moyen pour des fins plus hautes, servir au développement de l'intelligence, des connaissances pratiques, du sens esthétique, des sentiments sociaux, grâce d'une part à la pro-

menade instructive, d'autre part aux jeux scolaires et interscolaires, ceux-ci entraînant la constitution de Fédérations.

M. Duprat définit le rôle du maître dans les jeux : l'instituteur ne doit pas régenter, il doit suggérer ; il ne doit pas corriger ouvertement, il doit modifier discrètement en se mêlant aux jeux de ses élèves : il ne doit pas craindre que ce contact immédiat porte atteinte à son autorité ; l'enfant l'en aimera davantage et la crainte qu'inspirait l'ancien pédagogue se changera en estime et en affection.

Les conclusions de M. Duprat sont adoptées à l'unanimité.

M. le Président félicite l'auteur d'apporter à une œuvre dont il a compris l'importance, l'ardeur et la verve de sa jeunesse.

— M. DE PELLEPORT demande que les conclusions du travail de M. Duprat, applicables seulement, dans l'esprit de leur auteur, aux écoles primaires publiques, soient déclarées également applicables aux écoles privées. Le vœu est adopté.

— M. DAMAS, licencié en droit, apporte des conclusions dont il explique les termes. Il eût désiré faire connaître les progrès de l'éducation physique dans les Universités françaises et étrangères : les documents lui ont manqué. Il voudrait que les Associations d'étudiants comprissent dans leur sein des sections sportives, susceptibles de soutenir des matches avec les sections sportives des Universités voisines. Dans ces matches, auxquels tous les étudiants auraient le droit de prendre part, quelle que fût leur qualification de « professionnels » ou d'« amateurs », la fraternité augmenterait et les Associations auraient dans leur programme un article nouveau qui contribuerait à accroître leur popularité.

M. Damas reçoit les compliments de M. Cazalet.

La suite des travaux de la section de pédagogie est renvoyée au lendemain vendredi 27 octobre.

Séance publique du vendredi 27 octobre 1893.

Présidence de M. ESPINAS, président du Congrès.

M. le D^r TISSIÉ a la parole pour l'exposé de l'œuvre de la Ligue girondine de l'Éducation physique. L'auteur veut montrer les résultats obtenus depuis les débuts de la Ligue (19 novembre 1888). Il passe rapidement sur les trois premières parties de son travail pour arriver aux conclusions pratiques. Il s'attache à réfuter l'affirmation de ceux qui prétendent que l'éducation physique nuit aux études.

— M. le major CHOPARD demande à connaître, si c'est possible, la statistique comparée des résultats à la fois au point de vue physique et au point de vue actuel, dans les différents établissements scolaires qui ont subi l'impulsion de la Ligue.

— M. TISSIÉ montre que le collège de Bergerac, qui a obtenu

cinq prix au lendit de Pau, a compté dix-sept élèves reçus au baccalauréat.

— M. GIMET fait observer qu'une statistique complète a été faite à l'occasion du lendit d'Agen. — M. LE RECTEUR déclare que la statistique officielle existe, qu'on peut la consulter dans les bureaux de l'Académie et constater que l'éducation physique n'a rien changé à la valeur des études. — M. le Dr MARTIN a étudié la question pour son compte personnel. Si certains lycées de Paris ont eu moins de succès que d'autres au concours général, ce résultat tient non à un développement exagéré de l'éducation physique, mais à la nature de leur clientèle : la plupart des parents préfèrent aux résultats brillants du concours général les avantages beaucoup plus solides que procure une éducation générale, qui nuit moins à la santé que le surmenage intellectuel nécessaire au succès des concours.

— M. le Dr TISSIÉ reprend la lecture de son travail. Il parle de l'extension de l'œuvre en dehors de l'Académie de Bordeaux. Le Bulletin de l'Académie de Toulouse montre l'heureuse influence de la Ligue sur l'organisation des jeux et exercices physiques dans les établissements scolaires de cette Académie, en particulier au lycée de Tarbes. — M. Magendie, directeur de l'École normale de Foix, est un des collaborateurs les plus distingués et les plus dévoués de l'œuvre. — Pour ce qui est de l'influence qu'a exercée la Ligue sur l'opinion des familles, M. TISSIÉ dit qu'au lycée de Mont-de-Marsan, les parents s'inquiètent de savoir si leurs enfants feront partie de l'équipe des « Boutons d'or ». Ce qui permet au proviseur d'accorder comme une faveur au plus méritant l'accès de cette Société athlétique. La rentrée au lycée a été plus grande cette année, et la récupération de la coupe en est une des principales causes. Car les familles savent que sans la note de bonne tenue générale, le grand-prix de la Coupe ne peut être remporté.

M. le Dr TISSIÉ s'attache à démontrer la nécessité d'un examen médical fréquent, qui éviterait les excès dans les exercices, excès propres à faire naître l'hystérie infantile. On sait que l'hystérie se développe surtout à partir de sept ans et surtout de seize à vingt ans. (Il cite, à l'appui de sa thèse, les statistiques faites par MM. les Drs Grancher, Pitres, Gilles de la Tourette, Clopatt, Briquet, Landouzy, Georget, Beau, Marie, Souques); on sait aussi que les traumatismes de tout genre, les émotions, font que le plus grand nombre d'hystériques se trouve parmi les hommes du peuple et les femmes du monde. Si l'on force trop les exercices des enfants, si on les expose à des traumatismes ou à des shocks nerveux, on peut éveiller l'hystérie. Le médecin doit donc veiller, afin de prévenir le mal.

M. TISSIÉ demande que l'on reconnaisse que l'éducation physique a sa valeur propre dans l'éducation générale tout comme l'éducation intellectuelle. (Assentiment du Congrès.) Il

souhaite que l'enseignement de la gymnastique soit désormais confié à des maîtres sortis de l'École normale primaire. (Ce vœu est adopté.) Il voudrait que le médecin d'un établissement visitât tous les trois mois, au moins, les élèves qui se livrent aux jeux, afin de s'assurer de l'intégrité de leurs organes et de déterminer, de concert avec le chef de l'établissement et le professeur de gymnastique, la nature des jeux appropriés aux divers états de santé.

M. le Dr LARGEAUD, délégué de l'Académie de Poitiers, appuie le vœu du Dr TISSIÉ. — M. ESPINAS saisit l'occasion pour souhaiter la bienvenue à M. Largeaud et pour remercier le Recteur de l'Académie de Poitiers, qui a bien voulu participer aux travaux du Congrès en déléguant l'honorable docteur. — M. LELARGE dit qu'en commission il a indiqué qu'une semblable visite médicale est faite à Paris. — M. DUPRAT rappelle que, dans la discussion au sein de la section de pédagogie, il a été démontré que la création d'un médecin uniquement attaché à l'établissement scolaire s'imposerait, si l'on voulait rendre vraiment réalisable le vœu du Dr TISSIÉ : c'est une administration nouvelle qu'il faudrait organiser. — M. TISSIÉ fait remarquer que le dévouement des médecins est acquis, et (après une observation de M. Gimet) qu'il suffit, mais qu'il est nécessaire de demander leur gracieux concours. — M. le Dr LARGEAUD demande que, du moins, la famille soit invitée à fournir un certificat médical constatant que l'enfant peut se livrer aux jeux organisés dans l'établissement. — M. ESPINAS demande à M. TISSIÉ s'il entend que le médecin soit le modérateur constant des jeux, ou qu'il soit simplement astreint à une visite trimestrielle. — M. TISSIÉ dit qu'il demande la visite trimestrielle sans autre obligation. (Son vœu est adopté.) — Après une observation de M. le Dr LANDE, montrant combien pourrait être désagréable aux familles d'enfants souffreteux l'obligation du certificat médical, l'adoption du vœu du Dr Largeaud est ajournée par 9 voix contre 9.

M. le Dr TISSIÉ demande que l'Administration académique assure l'éducation physique par des inspections pédagogiques, médicales et techniques. Après une observation de M. DUPRAT, le vœu est adopté.

La discussion des travaux de la section de pédagogie est close.

M. le Dr TISSIÉ présente au Congrès des photographies prises aux lendits de Pau et d'Agen, représentant les équipes pendant les divers exercices. M. Lacroix, photographe à Agen, a composé un magnifique album qu'il a mis en vente.

M. Espinas cède le fauteuil de la présidence à M. le Dr Lande, président de la section de médecine.

Section de médecine.

Présidence de M. le Dr LANDE.

M. le Dr MARTIN a la parole. Il lisait, il y a une vingtaine d'années, que l'équitation pouvait servir à la guérison de la myopie : sceptique, il passa. Aujourd'hui, il vient préconiser l'éducation physique comme moyen prophylactique de la myopie. C'est de huit à douze ans que la plupart des cas de myopie se manifestent ; et c'est le travail scolaire exclusif de tout exercice physique qui en est la cause : la proportion des myopes croît à mesure que l'on passe du régime scolaire modéré au régime intensif, de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur.

On accusa d'abord la mauvaise tenue des élèves, dont l'œil était trop rapproché des livres ou des cahiers ; on modifia le mode d'éclairage et le mobilier scolaire. On n'obtint aucun résultat. C'est que l'on n'avait point vu la cause de la myopie, que cependant les faits suivants semblent bien indiquer : 1^o C'est en Allemagne que la myopie atteint son maximum (35 p. 100), alors qu'en Angleterre elle est au minimum (29 p. 100) : or, c'est en Allemagne que l'on fait le moins d'exercices physiques, et c'est en Angleterre que l'on en fait le plus. 2^o La France, qui a une proportion moyenne de myopes (24 p. 100), ne cultive pas autant les exercices corporels que l'Angleterre, mais les pratique beaucoup plus que l'Allemagne. Dans certaines écoles, installées cependant d'une façon déplorable, telle que celle des Arts et Métiers d'Angers et celle de La Flèche, la proportion des myopes est notablement moindre que dans la plupart des autres établissements, parce qu'un plus grand nombre d'heures est consacré à l'éducation physique. 3^o Le Dr Van Hiepel constate en une école d'Allemagne une proportion de 27,6 de myopes pour 100 élèves en 1881 ; à partir de 1884, l'enseignement n'ayant plus lieu que le matin, et l'après-midi étant réservé aux exercices physiques, la proportion baisse jusqu'à atteindre 17 pour 100 en 1889.

Quelle est donc la cause de la myopie ? Le Dr Martin expose que toute distension myopique de l'œil est accompagnée d'un spasme du muscle ciliaire. Donc, si le système musculaire est tonifié par des exercices physiques, le spasme disparaîtra, et avec lui la myopie. On sera convaincu de la vérité de cette assertion si l'on considère que la myopie s'établit ou s'aggrave, à la faveur d'une faiblesse générale. D'autre part, le Dr Martin a pu vérifier l'exactitude de sa théorie en trois années d'expériences. On dit que la myopie est héréditaire, et c'est à la fois une vérité et une erreur : ce qui est héréditaire, c'est la faiblesse générale, c'est la prédisposition au spasme du muscle ciliaire. On peut détruire cette prédisposition, qui est d'ailleurs

inhérente à la constitution anémiée de la plupart des jeunes filles obligées, par un régime absurde, à des jeux sédentaires.

Il faut donc faire pratiquer les exercices physiques pour éviter la myopie ou pour l'atténuer. Cela ne suffit pas. Il faut ne pas commencer trop tôt à obliger l'enfant au travail. (M. le Dr MARTIN cite des faits empruntés au Dr Javal, dont M. DUPRAT voudrait discuter l'excellente méthode, ce que ne permet point l'heure avancée.) Il serait à désirer que, jusqu'à sept ans, l'enfant ne touchât ni livre ni cahier. Les maîtresses d'écoles maternelles ne devraient pas être des pédantes, mais jouer le rôle de mères. Avant huit ans, tous les soins de l'éducation devraient être réservés au corps : on joue avec la santé des enfants en voulant faire d'eux de petits prodiges.

Le Dr MARTIN conclut en demandant une diminution de la durée journalière de l'étude, d'après les proportions numériques établies en Angleterre. — M. ESPINAS fait remarquer qu'en Angleterre le régime scolaire n'est nullement réglementé et que la durée du travail diffère selon les maisons. — M. LELARGE dit qu'un arrêté ministériel porte à deux heures par jour le temps accordé aux exercices physiques. — M. DUPRAT fait remarquer que cette réglementation générale ne saurait être appliquée aux écoles primaires publiques, qui sont un externat, et où il n'existe qu'une demi-heure effective de récréation. (Le vœu du Dr Martin est adopté dans son sens le plus large.)

L'auteur demande que l'école primaire ne puisse être ouverte aux enfants âgés de moins de huit ans. — M. DUPRAT propose que tout en maintenant l'âge fixé par la loi, on évite jusqu'à huit ans toute lassitude intellectuelle. — M. LELARGE indique les prescriptions du règlement relatives aux travaux de pliage dans les classes élémentaires. — M. DUPRAT s'appuie sur l'opinion du savant physiologiste Preyer pour prétendre que les travaux trop minutieux, tels que ceux du pliage, sont dangereux pour l'éducation de la vue et de l'attention de l'enfant. — M. le major CHOPARD et M. le Dr LANDE proposent de demander que l'école maternelle (qu'il ne faut pas confondre avec l'école primaire) emploie le plus possible l'éducation physique et l'enseignement oral.

— M. LE Dr JEANTY lit sa communication sur les tumeurs adénoïdes qui siègent au fond du pharynx supérieur et amènent des troubles respiratoires dont les conséquences sur tout l'organisme de l'enfant sont des plus funestes. Elles obligent celui-ci à respirer par la bouche, ce qui entraîne un effort volontaire continu. Les troubles de la phonation sont fréquents chez l'adénoïdien : de même, le bégaiement. Le développement biologique et psychique se fait lentement. Le corps s'amaigrit ; l'évolution morphologique du squelette est à la merci de toutes les influences ; la fatigue entraîne ici ses plus fâcheux effets. La

dureté d'oreille est une conséquence fréquente; les douleurs frontales sont violentes; tout l'être est déprimé.

De là une apparence de somnolence, une « aprozexie d'origine nasale », une lenteur désespérante dans les travaux, un arrêt dans les progrès scolaires. De pauvres jeunes malades arrivent ainsi à être traités comme des « cancrés », auxquels on ne ménage ni violentes réprimandes ni punitions.

M. le Dr Jeanty présente aux membres du Congrès des planches et des photographies montrant la nature et les effets des tumeurs adénoïdes. En face de la figure hébétée et souffreteuse des enfants non opérés, apparaît la figure souriante et intelligente des enfants auxquels on a enlevé les tumeurs adénoïdes.

Il est donc de la plus haute importance de répandre dans le public et surtout chez les instituteurs et les maîtres chargés de l'éducation physique la notion des tumeurs adénoïdes, afin que le mal soit rapporté à sa véritable cause et qu'on évite de l'aggraver encore par des exercices de plus en plus douloureux. On reconnaîtra l'adénoïdien aux signes suivants : efforts pénibles de la respiration, surdité, aprozexie, bouche constamment ouverte, compression des ailes du nez, dépression de l'os des pommettes par atrophie du sinus maxillaire (antres d'Highmore), arrêt de développement.

M. le Dr Jeanty prie le Congrès d'appuyer les vœux suivants : 1^o examen médical établissant que la respiration nasale est libre; 2^o initiation du personnel scolaire et du public, par de nombreuses conférences, à la connaissance des tumeurs adénoïdes.

Le Congrès témoigne sa pleine approbation par ses applaudissements.

— Le Dr DELMAS veut donner un court aperçu de son étude sur les pratiques balnéaires. Il désirerait que dans l'éducation physique l'emploi simultané des bains et des exercices fût admis et rendu facile par le choix d'une formule simple, expéditive, économique. En 1868, il fit des expériences sur « l'action du froid et de la chaleur sur l'organisme ». Sous l'influence du choc frigorifique, les mouvements du cœur se précipitent, la tension artérielle s'élève et le pouls devient filiforme. Il faut donc toujours s'assurer de l'intégrité du cœur, et remplacer le choc par une transition qui mène de la température initiale voisine de celle du corps, à une température de 26°, enfin à celle de l'eau froide. Après quinze secondes d'aspersion, le corps est nettoyé. La douche doit durer deux minutes au maximum. Les pratiques balnéaires doivent être régulières et fréquemment répétées : environ deux fois par semaine.

M. Delmas estime que le moment est venu de vulgariser les pratiques balnéaires et de les introduire à l'école et dans la caserne. Comme installation scolaire, il préconise l'emploi d'une série de paumes d'arrosoir versant de l'eau à une tempé-

rature réglée à l'avance : les enfants se deshabillent par sections, passent sous la douche, y restent de une à deux minutes et reviennent s'habiller. La salle d'habillement peut être divisée en deux parties : dans l'une, l'enfant ôte ou remet les vêtements essentiels (pantalon, chemise); dans l'autre, il ôte ou remet les objets de toilette accessoires. Les derniers soins que l'on donne à son habillement étant les plus longs, on évite ainsi l'encombrement.

M. le Dr Delmas espère que le Congrès appuiera ses conclusions.

La demande du Dr Delmas est agréée.

(La discussion des travaux de la section de médecine est interrompue pour être reprise le lendemain 28 octobre.)

Séance publique du samedi 28 octobre 1893.

Présidence de M. le Dr CHOPARD.

Section de médecine.

M. le Dr CHOPARD remercie les membres du Congrès qui l'ont appelé à la présidence.

— M. le Dr RANÇON, médecin de 1^{re} classe des colonies, a cru rendre service à tous ceux qu'un noble sentiment pousse à la colonisation, à tous ceux qui quittent la mère-patrie pour s'établir dans les régions tropicales, en leur indiquant quelles précautions ils ont à prendre dans nos colonies, jusqu'à quel point et de quelle façon ils doivent s'adonner aux exercices physiques.

Il est impossible de s'acclimater complètement dans les pays chauds; mais les exercices du corps préviennent bien des affections dangereuses. Ils sont nécessaires à l'enfant (quoique généralement les enfants blancs ne naissent pas dans nos colonies, puisque les femmes viennent ordinairement accoucher en France), à l'adolescent, qui doit traverser une période critique, fatale à tous ceux qui ne se livrent pas à des exercices physiques; à l'homme mûr. Pour ce dernier, la stricte observation des règles de l'hygiène s'impose; les bains, d'après l'avis des meilleurs hygiénistes coloniaux, sont dangereux dans les cas d'affections cardiaques; ils sont indiqués pour combattre les démangeaisons dans les pays exempts d'impaludisme; ils doivent être pris surtout le matin; mais il ne faut pas abuser des ablutions froides lorsque le corps est déjà fatigué. D'ailleurs, jamais de trop grandes fatigues : la marche est un exercice salutaire, à condition qu'on choisisse les terrains secs, non palustres. On ne peut se livrer à la chasse qu'avec beaucoup de ménagements, car c'est un exercice dangereux le matin.

L'équitation est hygiénique sous forme de promenade le matin et le soir. Ce n'est que pendant la saison sèche qu'on peut se permettre de voyager.

Les exercices d'assouplissement doivent être pratiqués le matin, au réveil. L'escrime, quoiqu'elle semble rentrer dans la catégorie des exercices violents qui doivent être proscrits, est bonne si elle est modérée. Le maniement des haltères mérite d'être recommandé. Le massage, qui est une pratique très usitée dans tous les pays chauds, est chose excellente.

La longévité est rare dans les pays chauds; mais le vieillard ne devra jamais s'abstenir d'exercices. L'éducation physique est indispensable à tous les âges et aux deux sexes. La femme y trouvera un excellent remède contre la névrose et l'anémie.

M. le Dr Rançon termine sa très intéressante communication, applaudie de tous, par des conclusions que le Congrès a adoptées, après une critique de M. ESPINAS, qui se permet de trouver abusif l'emploi du mot *éducation*, lequel, d'après le distingué professeur, ne s'applique qu'à la période de formation, c'est-à-dire à l'enfance et à la jeunesse.

Le Congrès émet donc, sur la proposition de M. Rançon, le vœu que : 1^o les exercices physiques soient pratiqués dans tous les établissements scolaires de nos colonies; 2^o qu'une propagande active soit faite afin que tous se livrent à de tels exercices, en se gardant prudemment des excès signalés; 3^o que des sociétés analogues à la Ligue girondine soient créées aux colonies sous le patronage du gouvernement et avec le concours des pouvoirs publics; 4^o que des conférences, instruisant les futurs colons des avantages de l'éducation physique et de ses dangers soient faites dans la métropole.

— M. le Dr CHOPARD félicite le Dr Rançon d'avoir mérité la reconnaissance du Congrès par les documents précieux qu'il vient de lui apporter.

— M. le Dr TISSIÉ apporte l'observation très complète d'un jeune malade atteint d'instabilité mentale accompagnée d'impulsions morbides. Il a suivi ce jeune malade pendant un an, jour par jour; il en donne l'analyse psychique. X... a fait plusieurs fugues subconscientes, poussé, a-t-il dit, par une force irrésistible. La gymnastique médicale a heureusement modifié toutes ses tendances à l'émotivité morbide, à l'onanisme, à l'instabilité mentale sous toutes ses formes, et a supprimé les fugues.

Cette observation prouve que la gymnastique médicale aidée de la psychologie peut fournir un traitement efficace dans la thérapeutique des dégénérés.

Le Dr TISSIÉ demande que des établissements médico-pédagogiques, comme il en existe déjà quelques-uns grâce à l'initiative privée, soient fondés en plus grand nombre par les soins de l'État, du département, des communes ou des particuliers.

M. DUPRAT s'associe à ce vœu en déposant sur le bureau du Congrès une communication relative à un cas de pseudo-crétinisme, amélioré fort rapidement par l'application de procédés pédagogiques d'éducation physique.

(Le Congrès a adopté.)

— Dans une deuxième observation, le Dr TISSIÉ a montré le danger d'un exercice vélocipédique exagéré : la fatigue musculaire du cœur révélée par le sphygmographe a produit chez un jeune homme qu'il a observé une incapacité à peu près complète de courir, de prendre part à des records. L'exercice, qui d'abord avait été très favorable à la santé de l'organisme débile, est devenu, par suite de l'excès, un danger très grave. Il faut donc éviter tout ce qui, dans les exercices physiques, contribue à la fatigue musculaire prolongée, surtout lorsqu'il y a déjà des organes lésés, ou lorsque la formation en est encore incomplète. C'est pourquoi le Dr TISSIÉ demande qu'on renouvelle le vœu du Congrès de 1892, qui avait jugé prudent de proscrire l'emploi de la bicyclette avant l'âge de douze ans. Il voudrait que le public fût mis en garde contre l'emploi de mauvaises machines, défectueuses au point de vue de la conception et de la construction, telles que celles que l'industrie livre à très bas prix ou que les « bazars » mettent en vente.

Sur la remarque de M. ESPINAS, le Congrès déclare accepter les conclusions du Dr TISSIÉ, sans toutefois leur donner la portée de vœux.

— M. le Dr CHOPARD remercie M. TISSIÉ de ses intéressantes communications. Le public est désormais mis en garde contre les dangers de la vélocipédie, et cet avertissement, donné par un auteur cycliste qui pratique le vélocipède depuis longtemps, ne sera suspecté par personne.

— M. TISSIÉ présente au Congrès un modèle de selle pour vélocipède, envoyé par M. le Dr Coüetoux, de Blain.

— L'examen des travaux de la section de médecine est terminé; M. le Dr Chopard cède à M. Espinas le fauteuil de la présidence.

Section de technique.

Présidence de M. ESPINAS, président du Congrès.

M. le Président remercie M. le Dr Chopard d'avoir bien voulu diriger la discussion des travaux de la section de médecine avec la haute compétence que tous lui connaissent.

— M. CAZALET, vice-président du Congrès, a la parole. L'Université, dit-il en substance, a donné un commencement de satisfaction aux nécessités économiques et sociales de notre époque, et la culture intellectuelle est largement assurée à tous les Français, sans distinction de rang ni de sexe. En est-il de même pour l'éducation physique? Quand l'année terrible nous

a arrachés à un énervement systématique, « nous n'avons trouvé dans notre instruction publique nulle trace d'éducation physique. » Tout ce que le gouvernement a pu faire, sans entreprendre une véritable révolution du régime universitaire, « c'est de rendre la gymnastique (27 janvier 1880) et la natation (24 juin 1879) obligatoires pour les garçons dans tous les établissements scolaires dépendant de l'Etat. » Les Sociétés de gymnastique ont continué l'œuvre de l'école et sont devenues, comme l'a dit M. le recteur Couat, « les utiles auxiliaires de l'Université. » Les ligues de l'éducation physique viennent maintenant répandre dans tous les établissements scolaires leur bienfaisante influence, encouragées par les pouvoirs publics et par les chefs de l'Université. Nous ne sommes cependant encore que dans la période de transition : il faudrait que « les ligues et la gymnastique, au lieu de se faire grise mine, associent leur action et, sous une direction unique et commune, s'entraident et se complètent ». Elles ont un rôle commun et deux points d'application différents : la ligue s'adresse aux écoles, aux collèges, aux lycées ; la gymnastique à l'apprenti, à l'ouvrier, à l'employé qui vit de son travail. Le gymnase reçoit le jeune homme qui quitte l'école. « La Ligue agit pendant les études, la gymnastique après. »

Il faut associer la femme à cette éducation physique : elle sera rendue par là plus apte à remplir tous ses devoirs. Quelle que soit la difficulté d'innover, il faut que l'on sache « qu'au lieu de nuire aux études, les exercices physiques, lorsqu'ils les accompagnent dans une impartiale et intelligente mesure, les favorisent et les fécondent », et que « force physique, force intellectuelle, force morale, voilà, suivant la belle expression de M. le recteur Couat, les trois éléments dont l'harmonieux équilibre constitue une éducation virile ».

M. Cazalet demande : 1^o « que les professeurs aux appareils soient en même temps les maîtres des jeux des établissements où ils enseignent ; 2^o qu'on se préoccupe d'assurer les moyens de rendre applicable le décret du 24 juin 1879 rendant obligatoire l'enseignement de la natation dans les écoles ; 3^o que les ligues étendent leur action aux lycées et aux écoles de filles. » (Les trois vœux proposés par M. Cazalet sont adoptés à l'unanimité.)

— M. ESPINAS demande au Congrès la permission de lire un mot qu'il reçoit de M. Galinou, le professeur de l'École supérieure, si dévoué à la cause de l'éducation physique, dont le précieux concours a été mis en pleine lumière par l'organisation des deux derniers lendits. Un accident grave l'a empêché d'assister aux travaux du Congrès. Mais dès qu'il a pu écrire il a envoyé ses souhaits de bonne réussite. Le Congrès voudra s'associer à son président pour envoyer à M. Galinou et à sa famille les vœux les plus ardents de prompt rétablissement. (Applaudissements.)

— M. DE PELLEPORT résume les vœux présentés à l'examen de la Commission de technique et propose au Congrès d'accepter les résolutions suivantes :

1^o Une commission sera chargée d'élaborer des règles de technique pour tous les jeux ;

2^o L'emploi de noms français sera, autant que possible, substitué à celui des noms étrangers dans la désignation des jeux.

— M. ESPINAS fait remarquer qu'un manuel de jeux très précis a été déposé sur le bureau du Congrès par M. Lelarge, délégué de la Ville de Paris : c'est le manuel du ministère.

— M. LELARGE émet le vœu que « le manuel publié par le ministère de l'instruction publique en 1890 soit effectivement appliqué dans tous les établissements scolaires auxquels il s'adresse ». Le Congrès adopte ce vœu, et M. de Pelleport retire les deux propositions émises par la Commission de technique.

— Sur la proposition de M. Lelarge qui dit ce qui a été fait à Paris en faveur des enfants des écoles primaires, grâce au dévouement de M. Blondel, vice-président du Conseil municipal, auquel il rend un juste tribut d'hommages, le Congrès estime que l'organisation des écoles primaires de la ville de Paris pourra servir de base aux organisations provinciales similaires.

— M. DE PELLEPORT propose que « la gymnastique, comme les jeux de plein air, soient considérés comme des parties également intéressantes de l'éducation physique, dont il n'y a lieu de rejeter *a priori* aucune branche » ; que « les professeurs des écoles reçoivent à l'École normale des connaissances spéciales pour diriger ou surveiller les exercices physiques ». Ces vœux sont adoptés.

La Commission de technique demandait à ce qu'une sanction fût donnée à l'éducation physique dans les programmes d'examen. Ce vœu est retiré après échange d'observations entre MM. Espinas, Périé, Labadie, Lelarge et le Dr Delmas (M. le Dr Delmas estime que le service militaire obligatoire pour tous donne une sanction implicite à l'éducation physique qui, si elle fait défaut, ne manque pas d'attirer des ennuis au jeune soldat.)

— M. DE PELLEPORT expose « les rapports de l'éducation physique avec la préparation aux exercices militaires ». Il examine d'abord la situation créée par les obligations militaires : la « nation armée », tel a été le résultat. Il s'ensuit qu'une communauté d'efforts doit unir intimement la nation et l'armée : le pays doit préparer l'armée, qui doit se continuer dans le pays. Or, l'instruction donnée à l'armée se résume sous trois chefs de développement : 1^o des qualités physiques (santé, force, adresse) ; 2^o des qualités techniques ; 3^o des qualités morales.

Il faut donc que, tout d'abord, le jeune homme soit préparé par un assouplissement constant à l'entrée à la caserne. L'édu-

cation physique fournira des hommes vigoureux et rompus d'avance au rude métier des armes.

Peut-on maintenant donner à l'enfant, au jeune homme, des connaissances techniques anticipées avant l'arrivée au régiment? Les bataillons scolaires sont morts, et personne ne les regrette : ce n'était qu'une parodie ridicule de l'armée. Il faut réserver aux instructeurs de l'armée tout l'enseignement technique, sauf celui du tir, qui peut se faire dans les écoles.

Quant aux qualités morales, c'est aux maîtres de nos écoles à les faire acquérir à leurs jeunes élèves, à leur apprendre le respect pour l'armée, à idéaliser le devoir. Les maîtres actuels sont certes à la hauteur d'une telle tâche; par eux se répand dans tous les esprits le culte du drapeau, de l'honneur et de la patrie.

La mobilisation si rapide à laquelle il faudrait recourir en cas de guerre exige que les liens noués à l'armée entre le soldat et les chefs soient conservés, fortifiés autant que possible dans la vie privée: il faudrait généraliser l'institution d'associations de militaires libérés, dont les présidents naturels seraient les chefs eux-mêmes.

M. de Pelleport conclut en demandant que les exercices militaires à l'école comprennent surtout des exercices de tir.

— M. le Dr CHOPARD estime que ce premier vœu peut ouvrir la porte aux anciennes institutions des bataillons scolaires dont M. de Pelleport a montré l'insuffisance et les inconvénients.

— M. DUPRAT demande que le vœu soit précisé conformément à l'indication de M. le Dr Chopard. D'accord avec M. de Pelleport, il propose la rédaction suivante : Le Congrès émet le vœu que la pratique du tir soit permise et devienne effective par la construction de stands de garnison pour les militaires de tout ordre, et de stands scolaires pour les enfants et les jeunes gens, en application de la circulaire du 17 juin 1893. (Le Congrès a adopté.)

— M. DE PELLEPORT présente un second vœu que le Congrès adopte. Il souhaite la formation de sociétés d'anciens militaires et de territoriaux, et espère que les pouvoirs publics faciliteront cette création.

— Le Congrès approuve les conclusions du travail de M. BERTINI tendant à démontrer l'utilité de l'équitation, à laquelle il faut donner une place importante dans l'éducation physique.

— M. LE PRÉSIDENT remercie, au nom du Congrès, M. Ahetz Etchevers, instituteur public à Saint-Jean-de-Luz, qui a envoyé à la Commission de technique la règle du jeu de blaid tel qu'il se joue en pays basque.

— M. LELARGE demande au Congrès de renouveler le vœu émis au Congrès en 1892 concernant la fondation, à Paris, d'une école supérieure d'éducation physique. Cette école serait

pour l'Université ce que l'école de Joinville-le-Pont est pour l'armée. — Le rappel de ce vœu est adopté.

L'examen des travaux de la section de technique est terminé.

— M. LELARGE, délégué de la Ville de Paris invite les membres du Congrès à se réunir l'an prochain à Paris pour le Congrès de 1894. Il parle au nom de la Direction de l'Enseignement primaire et au nom de la Ligue nationale de l'Education physique.

— M. HAUSSEUR désirerait qu'en acceptant en principe Paris comme lieu du prochain Congrès, on se réservât le droit de choisir ultérieurement Lyon, où une exposition aura lieu l'an prochain.

— M. PÉRIÉ fait remarquer que Paris invite, tandis que Lyon n'a pas même envoyé un délégué au Congrès.

— M. LELARGE déclare que les Parisiens seront heureux de se rendre à Lyon si le Congrès estime qu'il y va de l'intérêt supérieur de l'éducation physique de choisir cette dernière ville.

Le Congrès déclare que si au 1^{er} janvier 1894 aucune proposition n'est faite par la Ville de Lyon, avec laquelle le secrétaire général du Congrès va se mettre incessamment en relations, le Congrès de 1894 sera tenu à Paris.

— M. DE PELLEPORT demande que le Congrès de 1895 se tienne à Bordeaux à l'occasion de l'Exposition de la Société philomathique.

Le Congrès ne croit pas pouvoir prendre de décision à ce sujet, mais donne acte à la Ligue girondine de sa demande.

— M. ESPINAS propose l'impression des travaux du Congrès. M. Hausser combat la proposition qu'appuie M. Tissié.

Les auteurs des mémoires remis au Congrès déclarent qu'ils accordent jusqu'au 1^{er} janvier 1894, un délai de trois mois suffisant pour prendre une décision.

— M. ESPINAS demande que, quelle que soit l'issue des études faites à ce sujet, les mémoires imprimés par les soins de leurs auteurs portent la mention : « Communication faite au deuxième Congrès de l'Education physique. » La proposition de M. Espinas est adoptée.

— M. ESPINAS fait remarquer aux membres du Congrès que M. Duprat, le dévoué secrétaire des séances, fournira au public un compte rendu très complet dans lequel tous les travaux seront analysés.

M. le Président communique une lettre du président de l'Association des Etudiants, par laquelle M. Laparra invite, au nom du Comité, les membres du Congrès à un punch intime qui leur sera offert à la sortie de la séance solennelle de clôture.

M. le Président remercie l'Association au nom du Congrès : l'invitation est acceptée de grand cœur.

— M. ESPINAS lève la séance en remerciant la Ligue girondine, qui a organisé le Congrès, et les membres de ce Congrès, qui ont fait preuve d'un dévouement éclairé en prêtant leur concours à l'œuvre de l'Éducation physique.

Séance de Clôture du Samedi 28 Octobre 1893.

Présidée par M. COUAT, recteur de l'Académie.

La séance de clôture du Congrès a eu lieu le samedi 28 octobre, à huit heures et demie du soir, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée.

M. le recteur Couat prend la parole devant une nombreuse assistance, dans laquelle on remarque : MM. Staub, proviseur du lycée de Bordeaux; Roumestan, inspecteur d'Académie de la Gironde; Migné, inspecteur primaire; Plaisant, professeur de rhétorique au lycée de Bordeaux; M. Delboy, conseiller général; M. le Dr Coyne, professeur à la Faculté de médecine; M. le Dr Chavoix, etc. De nombreuses dames étaient au premier rang. M. le général Mercier était représenté par son officier d'ordonnance. M. le Préfet s'était fait excuser. Les membres du Congrès étaient tous là. MM. les Drs Chopard, médecin-major; Jeanty, Martin, Delmas, Bergonié, Rançon, représentaient le corps médical. Sur l'estrade, à droite de M. le Recteur : MM. Hausser, Bertin, délégué de M. le Maire de Bordeaux; Cazalet, Redeuil; à gauche : MM. Espinas, le Dr Tissié, de Pelleport, Périé; derrière : MM. Lelarge, Laparra, Duprat.

— M. COUAT rappelle que le programme des travaux du Congrès de l'Éducation physique touche aux points les plus essentiels et les plus délicats de l'organisation scolaire. Commencé il y a cinq ou six ans, le mouvement en faveur de l'éducation physique dans les établissements d'enseignement rencontra de nombreux indifférents. Bientôt l'indifférence devint d'une part protestation et critique, d'autre part enthousiasme. Il y eut des exagérations de part et d'autre. La réclame, qui gâte tout, l'abus des parades fit naître, en face des apôtres, les sceptiques railleurs. On profita des erreurs commises pour discréditer l'œuvre, pour attaquer l'idée elle-même.

L'idée, dit M. le Recteur, est cependant de celles qu'on doit défendre, mais avec beaucoup de tact et de méthode. Pour répondre à ce besoin de clarté dans la marche à suivre et de choix dans les moyens à adopter, deux Congrès furent convoqués. Le premier se tint à Paris, sous la présidence de M. Gréard. Nous clôturons le second, dans lequel nous sommes heureux de saluer M. Lelarge, délégué de la Ville de Paris, et

M. le Dr Largeaud, délégué de l'Académie de Poitiers. Nous remercions ces délégués d'avoir bien voulu nous apporter un peu de cette lumière que nous cherchions; nous remercions aussi M. Magendie, directeur de l'École normale d'instituteurs de Foix, qui s'est associé à nos travaux.

Nous avons eu la bonne fortune d'entendre un de ces discours toujours éloquentes dans lesquels M. Hausser montre la finesse et la profondeur de son esprit, et une de ces études toujours remarquables dans lesquelles excelle M. Espinas. Nous avons entendu la lecture d'autres travaux intéressants et dont nous ne pouvons pas dire tout le bien qu'ils méritent.

L'Université n'est engagée, dans cette entreprise, que par sa sympathie pour l'œuvre elle-même et pour les personnes qui en ont assumé la direction.

Elle a la prudence que lui commande la conscience de sa responsabilité. Elle sait combien de difficultés inattendues peut soulever une innovation et que les entreprises hasardeuses ne lui conviennent pas. Mais elle comprend que son but n'étant pas uniquement la formation d'érudits, et son action étant appelée à s'exercer sur l'ensemble, elle doit faire une part à l'éducation de la volonté dans l'éducation nationale: or, un nombre croissant d'universitaires estiment que l'éducation physique contribue à ce résultat.

Il peut paraître étonnant, à certaines personnes, qu'un recteur s'occupe autant de faire *amuser* les enfants, que l'on suppose déjà par eux-mêmes trop enclins au jeu. Cependant la diversion au travail intellectuel est indispensable au succès de ce travail même; un aliment doit être offert au besoin d'activité, de récréation chez les enfants.

D'ailleurs, les résolutions du Congrès ont toutes été inspirées par un esprit de modération que la composition du Bureau garantissait suffisamment. Personne ne pensera que M. Espinas veuille sacrifier à la bicyclette le temps nécessaire à l'étude de la philosophie.

M. Couat a été heureux de choisir l'occasion qui lui était offerte de donner aux défenseurs de l'éducation physique un témoignage de cordiale adhésion. (Vifs applaudissements.)

La parole est à M. Espinas.

La fréquentation des hommes d'action, dit M. ESPINAS, est dangereuse pour les hommes d'étude. M. le Dr Tissier est venu l'arracher à ses travaux en lui faisant entrevoir une tâche de peu d'importance. Il s'est laissé gagner. Funeste condescendance: les travaux ont afflué, il a fallu accepter la présidence du Congrès. Puis, c'est M. Cazalet qui l'a chargé d'exposer les résultats des travaux de ce Congrès. Il lui a bien fallu suivre les hommes d'action, puisqu'ils l'avaient nommé leur chef.

Ouvrir à Bordeaux un Congrès de l'Éducation physique était une grande témérité. Un Congrès médical, un Congrès d'électricité, sont le rendez-vous naturel des médecins, des électri-

ciens. Les professeurs ne se préoccupent trop souvent de l'éducation que dans ses rapports avec l'enseignement. D'autre part, l'enseignement libre, maître chez lui, ne semblait point devoir s'intéresser aux questions que soulèverait un tel Congrès, et les professeurs de gymnastique, effrayés par la prétendue concurrence des ligués, pouvaient s'en tenir à une curiosité un peu inquiète. De plus, Paris a coutume de voir venir à lui la province et on pouvait douter que Paris voulût venir à nous.

Eh bien ! les téméraires ont eu raison : les mémoires ont abondé, d'un intérêt incontestable, d'un profit réel ; les professeurs se sont abstenus, mais les médecins, les officiers, les professeurs de gymnastique sont venus. La Ville de Paris a bien voulu déléguer M. Lelarge ; l'Académie de Poitiers, M. le Dr Largeaud. De Foix, M. Magendie a envoyé un travail distingué. Mais, à part les communications si intéressantes de MM. Lelarge et Magendie, le Congrès doit l'ensemble de ses résultats à des ressources locales.

M. Espinas fait l'exposé méthodique des travaux soumis à l'appréciation du Congrès. On s'y est occupé de l'hygiène dans les colonies avec M. Rançon, qui connaît mieux que personne les exigences des pays chauds. M. Jeanty a appelé l'attention sur les tumeurs adénoïdes et n'a rien négligé pour faire de ses études une des communications les plus remarquables qui aient été produites au Congrès ; M. Delmas a apporté le concours de son savoir et de sa longue expérience des pratiques balnéaires ; M. Martin a voulu que le Congrès fût le premier à entendre la théorie nouvelle de la myopie prévenue par les exercices physiques ; M. Tissié a traité de l'instabilité mentale et du danger cardiaque dans la vélocipédie avec la compétence que tous lui reconnaissent en ces matières.

M. Lelarge a montré la merveilleuse organisation des jeux scolaires, telle que pouvait la faire la Ville de Paris. Mais si le concours des pouvoirs publics peut être d'une si grande efficacité que les résultats en soient admirables, l'initiative privée peut obtenir des résultats appréciables, comme l'a fait voir M. Duprat « dans un travail d'une fine pénétration où il préconise surtout l'emploi des promenades scolaires comme moyen d'éducation physique et d'instruction ».

M. Damas a proposé l'organisation des sections sportives d'étudiants dans un travail qui a mérité des éloges.

Un des membres du Congrès a présenté quelques réflexions sur l'éducation physique dans l'enseignement secondaire. Il s'est attaché à établir le principe d'une séparation progressive de plus en plus complète des heures d'étude et des heures de jeu. Le jeu est chose naturelle à l'enfant qui, dans ses amusements, mime toutes les actions sérieuses de sa vie future, à laquelle il se prépare ainsi. La vie de l'enfant qui joue, c'est l'image la plus complète de la vie sociale. Un enfant qui ne joue pas est une anomalie. L'enfant qui est contraint, qu'une

discipline trop sévère oblige à se tenir tranquille au moment où il aurait besoin de se dépenser, donne libre cours aux pires penchants. Dans tout interne on risque de trouver un carbonaro en herbe.

Il faut donc développer les exercices physiques, soit que nous les unissions à la gymnastique, comme le demande M. Cazalet, ou à l'équitation, comme le veut M. Bertini, soit que nous préparions par là l'entrée au régiment, comme l'a éloquentement dit M. de Pelleport.

On a pu apprécier l'œuvre de la Ligue girondine de l'Éducation physique grâce au tableau qu'en a tracé M. le Dr Tissié, qui fut le promoteur de ce grand mouvement et qui en reste l'âme. (Applaudissements.)

Notre dessein est des plus nobles. Pour sa réalisation, il faut faire appel à tous les concours et faire cesser toute rivalité. Le but est de ceux pour lesquels il faut regarder haut et loin. (Applaudissements.)

Après le rapport de M. Espinas, la parole est donnée à M. Bertin, délégué du Maire de Bordeaux.

— M. BERTIN apporte au Congrès l'assurance de toute la sympathie de M. le Maire de Bordeaux. Il est honoré d'avoir été choisi pour cette mission, d'autant plus que M. le Maire en eût assurément trouvé de plus dignes.

Deux délégués du Congrès lui ont demandé une conférence. Sur quoi? Quand on arrive devant un distributeur automatique, on choisit entre les différents objets que l'on désire et qui sont instantanément fournis : plaque de chocolat, cahier de papier à cigarettes, etc. M. Bertin affirme qu'il en est sans doute pour lui comme pour les distributeurs automatiques : il suffit de provoquer le déclanchement.

L'idée qui a fait naître le Congrès a été celle-ci : « Pouvons-nous, en face des dangers extérieurs, en face de pays qui nous menacent et qui, depuis des siècles, se livrent à des exercices corporels, pouvons-nous nous désintéresser de l'éducation physique et consacrer uniquement nos soins et nos deniers à l'éducation intellectuelle? » Et l'on s'est dit que le développement physique, l'obligation de se livrer aux exercices gymniques n'avaient point empêché les Grecs de compter parmi eux de grands artistes, de grands poètes, des orateurs, des historiens et des penseurs. Pourquoi ne suivrions-nous pas leur exemple?

La Ville de Bordeaux n'avait pas, il est vrai, attendu que le mouvement s'affirmât pour créer de magnifiques locaux scolaires pour tous les degrés d'enseignement et pour les deux sexes, assurant ainsi la santé des enfants et des jeunes gens. Ce fut la tâche de ceux qui précédèrent au sein du Conseil municipal M. Bertin et ses collègues; ce fut l'honneur de ceux dont l'un est aujourd'hui directeur de l'enseignement supérieur, l'autre, recteur de notre Académie. M. Espinas (que M. Bertin appelle son collègue en bicyclette) affirme, et il s'y connaît, que

la ville de Bordeaux est une des mieux dotées au point de vue scolaire.

Bientôt on vit se former de nombreuses Sociétés de tout genre : nautiques, hippiques, vélocipédiques. On n'égale pas encore en France les Grecs et les Romains, ni Godefroy de Bouillon, ni ce chevalier dont parle Froissart, qui était de force à porter un âne chargé de bois et de gravir avec ce fardeau les vingt-quatre degrés d'un escalier. Il est vrai qu'on vient d'envoyer l'Homme-Canon à la Chambre des députés.

Les Sociétés de gymnastique ne manquent pas : il serait même à souhaiter qu'elles s'unissent afin que leur Fédération eût une puissance pécuniaire qui lui permit d'étendre son action. Les Sociétés de vélocipédie continuent à se former. Le meilleur moyen d'animer le port de Bordeaux serait peut-être d'encourager les Sociétés nautiques, encore trop peu nombreuses.

Tous les sports méritent d'être encouragés. Si le malade dont parlait, à la distribution des prix du lycée, le distingué professeur de rhétorique chargé du discours d'usage, avait eu une bicyclette, il n'aurait pas eu besoin de courir après le médecin : il eût voyagé avec le meilleur docteur qu'on puisse se payer.

La Ville, qui s'intéresse, comme elle en a le devoir, à toutes les Sociétés sportives, ne peut manquer de s'intéresser à la Ligue girondine de l'Éducation physique, destinée à relier les différents groupes.

Mais il faudrait que la Ligue s'occupât des jeux et exercices propres à la femme. Ce serait une véritable ingratitude de la part des hommes que de délaisser la femme, à laquelle on impose tant d'obligations, lorsqu'il s'agit de plaisir et de santé.

L'œuvre sera alors complète; et, contrairement à l'avis émis par M. le Recteur, M. Bertin voudrait que l'on fit alors beaucoup de réclame en faveur de l'éducation physique; que les pancartes en faveur de tel ou tel magasin soient remplacées dans les journaux par un appel constant adressé au public en faveur de l'éducation physique.

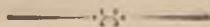
Le terrain des jeux, c'est le terrain de l'Union de tous les Français. Le Congrès, d'ailleurs, offre un modèle de cette entente patriotique, et le libéralisme, dont il est un effet, est le plus bel éloge que l'on puisse faire du régime que la France s'est donné. (Applaudissements.)

— M. le RECTEUR remercie M. Espinas de son remarquable rapport et M. Bertin de sa spirituelle conférence. Il fait appel à la confiance de tous les parents, qui devraient considérer l'éducation physique comme un bienfait et ne pas en redouter les conséquences au point de vue des études. Il termine en souhaitant l'extension de l'œuvre de la Ligue girondine.

Bordeaux, 28 octobre 1893.

Le Secrétaire général du Congrès,
Dr Ph. TISSIÉ.

Le Secrétaire des séances,
L. DUPRAT.



AUTOUR DU CONGRÈS

Vendredi matin.

Ainsi que le programme l'indiquait, la matinée du vendredi a été consacrée à visiter les établissements de gymnastique, de sport et d'hydrothérapie. Rendez-vous avait été pris à 8 heures du matin, à l'hôtel de l'Athénée, d'où les Congressistes se sont rendus à l'Institut hydrothérapique de Longchamps. M. le docteur P. Delmas, son directeur, en a fait les honneurs aux membres du Congrès. Il les a fort intéressés dans la visite aux diverses parties de son installation réservées aux douches, aux bains de vapeur, aux bains d'acide carbonique, aux bains simples, etc., etc. L'installation de Longchamps est une des plus belles de France, car, outre le service d'hydrothérapie, M. le docteur Delmas dirige une maison de santé attenante, où les malades qui désirent se faire opérer trouvent toutes les ressources et tout le confort désirables.

Quelques allées d'un jardin à traverser, et les Congressistes sont rendus au gymnase de la Société de gymnastique de Longchamps, qui fait partie du domaine du docteur Delmas. M. Maubourguet, président de la Société et conseiller municipal, y reçoit les Congressistes, auxquels il présente le professeur de gymnastique, M. Labadie, qui fait les honneurs du gymnase; les explications qu'il fournit intéressent vivement les Congressistes. La salle d'escrime et d'orthopédie, cette dernière magnifiquement outillée, sont tour à tour visitées. Les Congressistes félicitent M. Labadie et M. Sirat, son maître adjoint, pour la bonne tenue de son établissement.

De là, ils se rendent au gymnase de la Société de gymnastique et d'instruction militaire de la Gironde où le directeur, M. Bertini, et les membres du Conseil d'administration, MM. Avril, secrétaire, et Boudon, trésorier, attendaient les visiteurs. Aussi bien installé que le gymnase de Longchamps, mais ayant un aspect plus intime, le gymnase de la rue Turenne est le plus ancien de Bordeaux; il a été fondé en 1832, par M. Bertini père. M. Bertini présente les professeurs de gymnastique, MM. Pa-caud, Laporte et Chos, aux Congressistes.

Le gymnase possède une salle d'orthopédie, une salle d'escrime et une salle de lutte, parfaitement emménagée, avec tapis rembourré et cloué au plancher. Ce sport excellent n'est pratiqué que dans un milieu spécial, — dans lequel il répugne de pénétrer, malgré tout l'intérêt qu'offre la lutte; — c'est pour permettre à ses partisans de s'y exercer sans ennui que M. Bertini a fondé un cours particulier.

La visite est terminée et les Congressistes montent en voiture pour se rendre à l'École d'équitation et de dressage de l'Avenue

Carnot, que dirige M. Bertini fils avec la compétence d'un maître très expert. Nouvellement fondé, le manège est bien installé, les écuries sont bien montées; M. Bertini présente quelques chevaux de travail fort bien dressés. Malgré tout l'intérêt qu'ils éprouvent, les Congressistes ne peuvent accorder autant de temps qu'ils l'auraient désiré à la visite du manège, car il est tard et l'heure presse, il faut se rendre au Vélodrome du Parc, situé à une dizaine de minutes du manège.

Le Vélodrome du Parc est le premier vélodrome à piste relevée qui ait été créé en province; depuis son ouverture, d'autres vélodromes ont été fondés dans les principales villes de France. M. Busquet en est le directeur. Situé à quelques minutes du Parc bordelais, dans une ancienne et magnifique propriété d'agrément, on pénètre au Vélodrome du Parc par une belle allée plantée de platanes dont les branches se rejoignent et forment un tunnel de verdure jusqu'à l'habitation du directeur. A gauche, en entrant, M. Busquet a fait établir une piste en mâchefer non relevée, qui sert aux débutants et aux dames qui désirent s'exercer à la bicyclette loin des regards indiscrets; à droite, une vaste pelouse va être emmenagée pour un jeu de lawn-tennis, autour duquel sera établie une piste gazonnée pour les courses à pied.

La piste relevée, qui possède une longueur de 333 m. 33, est située derrière l'habitation; elle a la forme d'un ovoïde, elle est construite en ciment sur voûte, ce qui la rend très élastique; des tribunes sont établies autour, les spectateurs de toutes les classes peuvent suivre ainsi les coureurs sur tout le parcours de la piste. Le quartier des coureurs est situé à côté de la piste, il est composé de deux corps de bâtiment indépendants l'un de l'autre. Le premier est divisé en plusieurs cabines qui sont louées à l'année aux personnes désirant pédaler et trouver toutes les facilités d'un bon entraînement; une salle de douches est attenante à ce corps de bâtiment. Dans le second, l'administration loue des cases où les vélocipédistes peuvent déposer leur costume d'entraînement.

Du vélodrome on se rend à l'École de dressage de la rue Judaïque, dirigée par M. Barailhé. Le manège est grand, bien aéré; les écuries sont vastes; les chevaux sont nombreux et bien dressés; la sellerie surtout attire l'attention des Congressistes, car elle est très complète et très bien entretenue. M. Barailhé présente les divers systèmes de mors dont il se sert pour le dressage des chevaux.

Mais, ici, il faut encore ne visiter que très rapidement. On remonte bientôt en voiture pour se rendre à l'établissement des Bains-douches du quai de la Monnaie.

Les Congressistes sont reçus par MM. Cazalet, Chambolle, le Dr P. Delmas, Trial et Dalancourt, membres du Comité. M. le recteur Couat avait tenu à assister à cette visite, car les enfants de l'école primaire de garçons de La Bastide s'y étaient rendus,

sous la surveillance de leur directeur, pour y prendre des bains-douches. Chaque bain-douche revient à 0 fr. 15 avec le savon et à 0 fr. 10 sans savon ; l'eau tombe tiède ou chaude, au gré du douché, qui est enfermé dans une petite cabine. On donne ainsi un très grand nombre de douches tous les jours. Grâce à une entente entre l'Administration et l'Académie, les enfants des écoles peuvent bénéficier d'avantages spéciaux. Cet établissement est le premier qui fonctionne en France ; nous croyons savoir qu'on s'occupe d'en fonder de similaires à Paris, pour les enfants des écoles primaires. Ceux-ci usent des piscines à eau chaude, que Bordeaux ne possède pas encore, et qu'il serait pourtant désirable de construire. Inutile de dire que les fondateurs de l'Œuvre excellente des bains à bon marché ont été félicités par les Congressistes.

Samedi matin.

La matinée de samedi a été consacrée à visiter l'Asile de nuit, l'Hôpital des Enfants, le Service Anthropométrique et l'Établissement des Sourdes-Muettes.

Situé à l'une des extrémités de la ville, dans un quartier populeux, l'Asile de nuit recueille pendant trois jours les ouvriers en quête de travail ; sa clientèle est nombreuse, surtout à certains mois de l'année, et particulièrement à l'époque des vendanges, où les passages d'ouvriers vendangeurs se rendant dans le Médoc sont nombreux. Les Congressistes sont reçus par le président de l'Œuvre, M. Gaden, conseiller municipal ; M. Rödel, secrétaire général, et M. le commandant Paul, directeur de l'Asile. Ils peuvent se convaincre du confort relatif trouvé par tous ceux qui viennent demander à l'Asile le vivre et le coucher. Chaque individu passe d'abord sous la douche, et ses habits sont désinfectés dans une étuve. Il revêt du linge propre, puis il va se coucher, après avoir reçu une ration suffisante de pain. Le dortoir est bien aéré. Après avoir pris congé des Administrateurs et les avoir chaudement remerciés, les Congressistes se rendent à l'Hôpital des Enfants assistés, route de Bayonne. Ils sont reçus par l'Administrateur, M. Lanusse, qui leur fait les honneurs du magnifique établissement, auquel il a consacré toute une vie de dévouement et d'intelligente initiative.

L'Hôpital des Enfants, construit depuis une dizaine d'années, possède tous les perfectionnements que la science moderne a apportés dans les services hospitaliers. L'air circule largement, le jour pénètre partout, l'antisepsie est pratiquée méthodiquement, rien n'a été laissé au hasard, tout a été soigneusement combiné. Les Congressistes félicitent vivement M. Lanusse, et c'est justice : à lui revient une bonne part de cette magnifique organisation. Ceux qui ont connu jadis l'Hôpital des Enfants assistés au quai de Paludate peuvent apprécier la

réforme qui a été faite dans ce service. Nous ne pouvons citer tout ce que nous avons vu de beau, de bon et d'utile dans une visite qui a duré une heure et demie et qui, cependant, a été trop courte, car il faudrait trois jours pour bien connaître une telle œuvre.

La crèche, avec ses petits berceaux blancs, aux rideaux entr'ouverts, et les nourrices assises au pied de chacun d'eux, proprement vêtues, allaitant les bébés, aurait demandé à elle seule toute une matinée; le lavabo qui y est attenant est d'une richesse que beaucoup d'enfants de la haute bourgeoisie ne trouvent pas chez eux.

L'Administration fait construire en ce moment un nouveau pavillon dans lequel elle va installer divers services médicaux, entre autres un service d'électrothérapie et d'orthopédie.

Il y aurait eu beaucoup d'autres choses à voir, mais il fallait partir. M. le docteur Lande, médecin légiste, conseiller municipal, attendait ses collègues du Congrès à la Permanence, pour leur faire visiter le Service d'Anthropométrie, qu'il a organisé à Bordeaux depuis deux ans. On connaît le principe des recherches, qui est basé sur la différence de mensuration existant entre tous les êtres humains. Il est à peu près établi que sur deux millions d'hommes, il n'y en a pas deux de semblables. La technique anthropométrique est connue : nous ne la décrirons pas. M. le docteur Lande, après avoir donné quelques explications dans un petit cours d'anthropométrie criminelle fait *ex abrupto*, et qui a vivement intéressé les Congressistes, fait passer devant eux deux vagabonds, dont les employés du service établissent la fiche anthropométrique avec une rapidité étonnante.

Et pendant que notre confrère parlait, nous songions aux enfants emmaillotés et coquettement logés que nous venions de visiter. Combien d'entre eux viendront peut-être un jour échouer sur le banc où les deux vagabonds avaient laissé pour la société la trace ineffaçable de leur passage. Les deux petits cartons, l'un accroché au berceau et portant la mention « fils naturel », l'autre, classé dans les casiers anthropométriques avec la mention « vagabond », résument bien des vies de misère auxquelles l'asile de nuit, l'hôpital ou la prison ouvrent alternativement leurs portes.

D'anciens déshérités étaient aussi les sourds-muets, que la philanthropie et la science ont rendus à la Société. De quelle patience et de quel dévouement a-t-il fallu s'armer pour lutter contre une affection organique aussi pénible que la surdi-mutité ! Et pourtant, les muets parlent et les sourds entendent avec... leurs yeux.

Quelle jolie leçon de pédagogie est donnée aux membres du Congrès dans le bel établissement des Sourdes-Muettes de la rue Saint-Sernin, où le distingué directeur, M. Cavé-Esgaris, les reçoit !

Elles étaient toutes là, les jeunes sourdes-muettes, divisées par catégories, depuis la nouvelle arrivée ne comprenant que par signes, jusqu'à la mieux éduquée, parlant fort bien et répondant à toutes les questions qu'on lui adressait! Et plus nous avançons dans les classes, plus les regards étaient éveillés, plus les yeux, ces oreilles du sourd-muet, étaient vifs, mieux ils saisissaient les mouvements des lèvres, car le langage phonétique est seul appliqué aujourd'hui, le langage par signes ayant été supprimé. Ainsi, les sourds-muets parlent à haute voix entre eux pendant le jour, mais l'obscurité met fin à leur conversation, car ils ne peuvent voir mutuellement le mouvement de leurs lèvres.

C'est à regret que les Congressistes prennent congé de l'hôte aimable qui les a reçus en remerciant M. Cavé-Esgaris et ses dévouées collaboratrices, les sœurs institutrices, de tout le plaisir qu'ils leur ont fait éprouver, car beaucoup d'entre eux ignoraient les beaux résultats acquis dans l'éducation des sourds-muets, heureusement complétée par l'éducation physique.

La visite aux Jeunes Aveugles ne peut être faite, l'heure étant très avancée.

D'ailleurs les établissements divers de philanthropie, d'éducation, de sport, etc., etc., sont tellement nombreux à Bordeaux qu'il faudrait plus d'un mois pour les bien visiter. C'est ainsi que, malgré tout le désir qu'ils en avaient, les Congressistes n'ont pu se rendre à la colonie de Saint-Louis pour y visiter l'Œuvre si intéressante des Enfants moralement abandonnés, et à Arcachon pour admirer le Sanatorium du docteur Armaingaud, un Bordelais auquel on doit la fondation de la Ligue contre la tuberculose. Ils n'ont pu visiter les monuments de la ville, dont quelques-uns sont très remarquables, ni les *chais*, dont la visite est pour ainsi dire obligatoire dans une ville de commerce de vin comme Bordeaux, ni le port, ni le bas de la rivière, ni les environs de Bordeaux, etc., etc.

Le compte rendu a parlé de la réception faite aux Congressistes par l'Association des étudiants; nous n'en dirons que quelques mots pour féliciter son président, M. Laparra, de la vie qu'il donne à tout ce dont il s'occupe et du cordial concours que la Ligue girondine a trouvé dans l'Association des étudiants. Plusieurs d'entre eux, anciens lauréats des lendits régionaux de la Ligue, ont, à leur tour, collaboré à l'organisation des lendits pour les élèves des écoles primaires de Bordeaux.

*
*
*

Ici se termine l'œuvre du second Congrès national de l'Éducation physique.

Le terrain est préparé, la graine est semée, puisse la germination être proche!

D^r Ph. TISSIÉ.

Séance de clôture du Congrès.

DISCOURS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONGRÈS

Présenté par M. le professeur ESPINAS, président.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

La fréquentation des hommes d'action est dangereuse pour les hommes d'étude. Il y a un an, M. le Dr Tissié venait me trouver d'un air engageant et me demandait de prendre une petite part dans la préparation d'un Congrès d'éducation physique décidé par la Ligue girondine. Il s'agissait pour moi de recueillir et de classer les mémoires qui seraient envoyés seulement pour une section, la section de pédagogie. Très épris de l'art de l'éducation, que j'ava's professé autrefois, j'acceptai. L'uneste condescendance! Bientôt les diverses sections me priaient de présider leurs travaux, et c'est ainsi que les soucis d'une organisation assez laborieuse empiétaient de plus en plus sur des heures que je réservais pour mes études personnelles. Enfin, pour comble d'infortune, nos amis du Comité, parmi lesquels un homme d'action entre tous, M. Cazalet, promoteur de tant d'œuvres philanthropiques excellentes et qui n'aime pas que la lumière reste sous le boisseau, nos amis du Comité, dis-je, à la veille de l'ouverture du Congrès, déclaraient, en dépit de mes objections, qu'une séance solennelle de clôture était indispensable et me chargeaient du soin de vous y exposer les résultats de nos conférences. Voilà comment, Messieurs, je suis amené à prendre la parole devant vous avec cette mission bien définie : c'est un véritable mandat impératif. Vous ne m'en voudrez pas si ce compte rendu est un peu... austère. Vous vous en prendrez à ces terribles hommes d'action qu'il faut bien que je suive, puisque pour jusqu'à ce soir ils m'ont nommé leur chef.

Vous voyez par ces aveux que la paternité de ce Congrès ne m'appartient pas. Serait-il utile aux intérêts de l'éducation qui m'y attiraient? Je n'en étais pas sûr. Il faut le dire : ouvrir à Bordeaux un Congrès d'éducation physique était une grande témérité. En général les réunions de ce genre s'adressent à un personnel de chercheurs qui sont unis par des intérêts scientifiques ou des intérêts professionnels communs; un congrès

médical, un congrès d'électricité, sont les rendez-vous naturels des médecins et des ingénieurs. Il n'y avait pas à se dissimuler que nos collègues des lycées et des Facultés sont en général, comme cela est naturel, beaucoup plus préoccupés des intérêts de l'instruction que de ceux de l'éducation physique, et que les professeurs n'ont pas encore assez de confiance dans le libéralisme de leurs chefs pour discuter publiquement, même dans une réunion ouverte sous leur patronage, les questions qui touchent au régime de nos établissements d'instruction publique. L'enseignement libre est maître chez lui : il ne se soucie pas de discuter avec des étrangers des mesures que personne ne l'empêche de prendre quand une fois sa conviction est faite. Quant aux professeurs de gymnastique, ils ont leurs traditions établies, et on pouvait s'attendre de leur part plutôt à une curiosité un peu inquiète qu'à une coopération dévouée. Enfin, on ne pouvait compter sur de nombreuses adhésions parisiennes, Paris ayant coutume de voir venir la Province à lui, plutôt que d'aller à elle. Tout se réunissait donc pour légitimer les appréhensions que nous concevions les premiers sur l'issue d'une tentative à laquelle, par dévouement pour l'idée, nous avions accordé notre concours.

Eh bien, Messieurs, les téméraires ont eu raison. Quatorze Mémoires ont été envoyés, dont vous allez apprécier l'importance. Et les sujets ont été choisis de telle sorte que nos séances nous ont amenés à réfléchir sur presque toutes les questions les plus graves qui touchent à l'éducation physique dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. De là, pour nous et pour ceux qui les ont suivies, un incontestable intérêt et un profit réel. Les étudiants, vieux amis et collaborateurs de la Ligue ont ici, comme sur les champs de jeux, payé de leur personne; l'un d'eux, récemment licencié en philosophie, nous a montré ce que peut l'union des meilleures traditions pédagogiques avec les lumières de la psychologie positive. Si les professeurs se sont abstenus, les médecins sont venus à nous. Ils nous ont montré des rapports mal connus entre le travail et le progrès intellectuels d'une part, et les affections de certains organes de l'autre. Les questions techniques ont été traitées par un professeur de gymnastique (M. Bertini), notre secrétaire général (M. le Dr Tissot), un officier de la veille (M. de Pelleport), un maître organisateur de Sociétés de gymnastique, administrateur éminent (M. Cazalet), tous aussi compétents qu'on pourrait le souhaiter, ces deux derniers joignant à la compétence un accent patriotique et moral dont nous sommes encore émus. Si bien que le Congrès aura été clos comme il avait été ouvert ⁽¹⁾, éloquemment.

(1) Allusion au discours prononcé par M. Hauser, ingénieur de la Compagnie du Midi, président de la Ligue girondine, à la séance d'ouverture du Congrès.

La Ligue nationale de l'Education physique et la Direction de l'enseignement de la Ville de Paris se sont fait représenter auprès de nous par un fonctionnaire distingué, qui préside pour la Ville à la plus vaste entreprise de jeux existant en Europe (M. Lelarge). Son lumineux rapport et la communication de M. Magendie, directeur de l'Ecole normale de Foix, sont d'ailleurs les seules contributions qui nous soient venues du dehors, M. le Dr Largeau, délégué de M. le Recteur de Poitiers, n'ayant pu nous faire qu'une courte visite. Ce Congrès est resté, vous le voyez, Messieurs, une œuvre bordelaise, et bien qu'elle ait été notablement rehaussée par le concours du délégué de Paris, elle doit l'ensemble de ses résultats à des ressources locales.

Quels sont ces résultats? Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je vous analyse un à un et dans leur détail les travaux dont nous avons entendu lecture. Je chercherai à grouper les idées dominantes qui s'en dégagent dans un ordre rationnel. Ce serait abuser de votre patience que de m'étendre sur les considérations et sur les faits qui leur servent de fondement, quelque solides, quelque dignes d'intérêt que soient les unes et les autres.

La médecine a pour objet de prévenir et de guérir les maladies. Elle se place dans l'étude des questions qui nous occupent surtout à un point de vue négatif, c'est-à-dire qu'elle se propose nécessairement comme but de signaler les circonstances ou les affections qui peuvent, en nuisant à l'organisme, retentir d'une manière fâcheuse sur le développement intellectuel et moral de l'enfant et du jeune homme, à moins qu'elle n'étudie les vices d'un régime d'instruction qui nuit à son tour à la santé. — A ce point de vue, M. le Dr Raçon, médecin des colonies, si connu à Bordeaux et ailleurs par ses travaux sur l'hygiène des pays chauds et l'anthropologie africaine, nous a exposé à quelles précautions spéciales est assujettie la croissance du jeune Européen dans la zone torride : indications précieuses dans une ville qui fournit un bon nombre des vaillants pionniers qui vont exploiter les richesses du continent noir. Dépassant quelque peu les limites de notre domaine, il a étendu ses prescriptions, tirées d'une longue expérience, à l'hygiène de l'adulte dans les mêmes régions : le Congrès a été trop heureux de fournir à ce savant et utile travail l'occasion de naître pour insister sur l'abus qui pourrait être fait du mot d'éducation physique si on l'employait comme synonyme de culture et de thérapeutique du corps à tous les âges.

M. le Dr Jeanty, élève de M. le Dr Lichtwitz, a signalé une affection beaucoup plus répandue qu'on ne croit, surtout dans les départements placés le long de l'Océan, et ses conséquences très graves pour le développement de toutes les facultés. Il s'agit des végétations adénoïdes, petites tumeurs de consistance molle qui sont suspendues dans la partie supé-

rieure du pharynx nasal. Ces tumeurs obstruent l'une des voies de la respiration; de là, par un enchaînement que M. le Dr Jeanty a supérieurement fait ressortir, une multitude d'effets nuisibles qui atteignent de proche en proche tout l'organisme, la pensée, le caractère même et dépriment toute la personne. Des photographies nous ont montré ces enfants chétifs, dont la poitrine est atrophiée, comme rentrée en dedans, ou poussée en avant en forme de carène, ces lèvres béantes, cet oeil éteint, ce facies hébété. D'autres photographies prises sur le même sujet quelques mois après, nous ont fait voir, au contraire, la poitrine développée, la bouche close, l'oeil ranimé, l'aspect général de la santé et de l'intelligence redevenues normales. C'est que l'opération a été faite, opération bénigne qui n'est qu'un jeu pour le spécialiste exercé. Quel bienfait pour ces malheureux enfants, chez lesquels l'audition était de plus en plus difficile, l'attention de plus en plus pénible, l'intelligence de plus en plus atrophiée et qui étaient ainsi en butte à la sévérité de leurs maîtres et aux dédains de leurs camarades! — M. le Dr Tissié a communiqué au Congrès la très curieuse observation d'un jeune homme atteint d'instabilité mentale accompagnée d'impulsions morbides, dont les exercices physiques méthodiquement conduits ont amélioré l'état dans des proportions inespérées. — M. le Dr Delmas a établi sur des observations précises faites par lui à l'hôpital Saint-André, les règles générales qui doivent présider aux pratiques balnéaires pour les jeunes gens qui se livrent aux exercices et aux jeux. — Enfin, M. le Dr Martin, étudiant l'influence sur l'organe visuel des études précoces et trop prolongées, et qui font, par conséquent, obstacle aux manifestations de l'activité musculaire, y a signalé une cause très fréquente, peut-être la principale, du raccourcissement de la portée de cet organe. C'est, suivant son observation constante, la gymnastique sous toutes ses formes, avec la suspension des études pendant le temps indiqué par le médecin oculiste, qui assure la prophylaxie de la myopie, parce que c'est elle qui, en affermissant le système musculaire tout entier, abolit le spasme du petit muscle ciliaire auquel la myopie doit son origine. De nombreuses statistiques empruntées à des observations faites en Angleterre, en France et en Allemagne, ont été appelées, par M. le Dr Martin, à l'appui de ses vues et de ses conclusions pratiques, adoptées par le Congrès.

Vous le voyez, Messieurs, l'apport des médecins, et en particulier des médecins spécialistes, aux travaux du Congrès, forme un ensemble considérable. Ils contribueront, nous en avons la conviction, à écarter de l'enfance et de l'adolescence des maux funestes, dont quelques-uns, comme les végétations adénoïdes, sont d'autant plus redoutables que leurs premiers progrès restent, la plupart du temps, inaperçus.

Venons, maintenant, à la partie positive de nos études, c'est-

à-dire à la recherche des moyens par lesquels le développement de l'individu humain peut être favorisé grâce à l'harmonieux concours des fonctions corporelles et des fonctions psychiques. Ici, des vues générales très importantes se sont imposées à l'attention du Congrès; elles n'auront pas de peine, je l'espère, à obtenir la vôtre.

Jusqu'ici les écrivains, savants ou publicistes, qui ont traité de l'éducation physique, ont surtout fait ressortir les dangers de la durée excessive du temps consacré au travail par rapport au temps consacré au repos dans la journée de l'enfant. Bref, la question qui a été agitée par eux et qu'ils ont posée devant l'opinion avec une insistance peut-être indiscreète, est celle du *surmenage*. Messieurs, vous serez peut-être surpris qu'elle n'ait, pour ainsi dire, été qu'effleurée dans nos délibérations. Un membre du Congrès a fait remarquer, il est vrai, que les enfants au-dessous de treize ans, dans l'enseignement secondaire, avaient peut-être un nombre d'heures de travail encore excessif : il a demandé, pour eux tout au moins, le bénéfice du grand principe des trois huit, et a même ajouté que huit heures c'est sans doute encore beaucoup pour un enfant de dix ou onze ans. Il a signalé, en passant, l'erreur des candidats qui, par un travail acharné *in extremis*, compromettent l'enregistrement des connaissances ainsi ingérées à la hâte, et perdent, avec la présence d'esprit, la faculté d'utiliser ce qu'ils savent au moment décisif. Mais nous ne nous sommes pas dissimulé que, dans la majorité des cas, un enfant qui dort pendant le nombre d'heures normal ne souffre pas de la longueur de ses heures de contention d'une manière très sensible. Dans les lycées, sous l'ancien régime, celui que nous avons subi, il y avait en somme peu de malades. Et quant au surmenage, le seul très manifeste, qui résulte de la préparation aux concours les plus difficiles, il dépend d'un état social complexe, et le mal qu'il fait, ni un Congrès, ni l'Administration universitaire, ni même le Conseil de l'Instruction publique ne peuvent le conjurer. Il faudrait supprimer la démocratie pour venir à bout des concours et de leurs effets. Si nous nous flattions de le pouvoir, nous n'aurions pas pour cela envie de le faire. Non, la question est autre. Il s'agit de savoir si ces heures de loisir, dont on réclame l'extension, ont simplement le rôle d'une trêve, d'un répit, d'une suspension de l'effort, ou bien si elles ne sont pas destinées, selon le vœu de la nature, à une fonction, elle aussi indispensable, qui réclame sa part dans l'œuvre générale de l'éducation. Je veux parler du jeu.

Tous les êtres vivants supérieurs jouent dans leur jeune âge. Que font-ils quand ils jouent? Ils imitent, ils miment les actions qui rempliront le cours de la vie adulte. D'abord ils exercent leurs activités sans but : ils volent pour voler, ils courent pour courir, ils se caressent ou se bousculent comme au hasard; bientôt des actions définies remplacent ces mouvements capri-

cieux, et l'on voit se dessiner les préludes de la vie réelle : la fuite, la poursuite, la capture, la bataille, l'amour. Ainsi l'homme : ses jeux sont l'anticipation de l'activité sérieuse. Avez-vous remarqué, Messieurs, que, dans leur succession, ils se rapprochent peu à peu, après avoir commencé par les mouvements sans but dont je parlais tout à l'heure, après avoir traversé les étapes des arts primitifs, ils se rapprochent, dis-je, des opérations complexes de la vie civilisée? D'abord, il vide et remplit d'eau ou de sable un récipient quelconque; il brise ou il édifie; il se sert du couteau, du marteau, de la scie; il court, grimpe, dévale, se roule et se tapit au hasard, de mille façons, puis il s'essaye à l'échange : tous les instituteurs savent que le troc joue un grand rôle dans la vie de l'écolier; il forme de petites ligues adverses, il se livre à des poursuites qui sont de véritables chasses à l'homme, il lance des projectiles, il fabrique des arcs et des flèches, il s'arme de pied en cap; garçon, il est cocher, batelier, cultivateur, menuisier, tandis que la petite fille revêt tous les rôles sous lesquels la ménagère primitive s'est montrée et se montre encore dans la vie rustique. Enfin, et pour ne pas suivre toutes les étapes, le jeune garçon près de l'adolescence imite les opérations les plus complexes de la vie moderne : il risque de lointaines expéditions, il organise des parties savantes, il forme et oppose des cohortes plus ou moins pacifiques, il se donne des chefs, il établit des règles, il fixe des amendes; il a ses assemblées délibérantes et ses journaux, et à travers tout cela, peu à peu, les personnalités se dégagent, les passions se donnent carrière, les affections se nouent et se dénouent, la confiance se donne et se retire, l'ascendant des uns va jusqu'au prestige, la docilité des autres va jusqu'à la servitude; une opinion souveraine, tyrannique même, régit tous les jugements et tous les actes : c'est le monde en petit, c'est la vie sociale en raccourci, mais c'est un monde et c'est une vie où déjà tout est pris au sérieux et qui ne sont d'ailleurs pas si différents du vrai monde et de la vie réelle, puisque très souvent les mêmes relations, les mêmes situations respectives se retrouvent aussi bien dans la génération adulte que dans le groupe d'écoliers ou de collégiens.

Quelle est la faculté qui se développe surtout dans cet apprentissage en commun de la vie réelle? Ce n'est pas l'intelligence; d'ailleurs de très bonne heure l'intelligence revêt, dans l'éducation moderne, le caractère d'une activité sérieuse; disciplinée par la méthode scientifique, elle n'est plus un jeu, c'est un travail; et c'est un fait instructif que dès qu'il peut vivre de la vie que je décrivais tout à l'heure, le jeune garçon dédaigne les jeux de combinaisons abstraites : dames, tric-trac, cartes, qui lui paraissent maintenant étrangement monotones. Ce n'est pas l'intelligence dont le développement a tout à gagner du jeu : c'est l'énergie, c'est la volonté.

C'est l'énergie physique d'abord : un enfant qui ne joue pas

est voué à l'anémie ou à la pléthore, nul n'en doute plus maintenant. Et le mouvement musculaire non accompagné de l'excitation et de la joie de vivre, qui sont inséparables d'une bonne partie de balle ou de chat-perché, ce mouvement, quoique encore profitable à l'organisme, l'est certainement moins : c'est un mets substantiel, où manque le condiment. Mais qui ne sait tout cela ? Ce qu'on ne voit peut-être pas aussi bien, c'est que la volonté, la faculté de se décider, de résister, de persévérer, de gouverner ses sentiments, de se réserver et de se confier à propos, de commander, d'obéir, de supporter, d'oser, l'art de se conduire, en un mot, dans les mille conjonctures de la vie ne peut se fortifier et se perfectionner que dans les relations que le jeu crée entre un certain nombre d'enfants et de jeunes gens. Le jeu est l'école du caractère. Il offre un passage naturel de la vie individuelle à la vie sociale. Il donne à celui qui s'y livre cette expérience de l'homme, si nécessaire pour savoir comment il faut en user avec ses semblables, ce sens de l'action, dont le défaut fait des produits de l'éducation solitaire des êtres bizarres et impuissants.

Mais le développement de la volonté par le jeu veut une liberté relative. La bande joyeuse a besoin d'espace et doit s'appartenir. Il faut que la famille relâche peu à peu les liens dont sa sollicitude entoure l'enfant si elle veut qu'il profite des avantages de la vie en commun avec les camarades. Nous sommes peut-être, en France, trop timorés sous ce rapport. Nous croyons trop que *comme il faut*, que la sélection mondaine excluent la familiarité et la brusquerie des sociétés de jeux. D'autre part, notre internat met l'enfant en relation normale avec le maître seul ; c'est avec le maître, trop souvent contre lui, que le collégien trouve l'occasion d'exercer sa volonté. Il forme avec les camarades une société, mais une société secrète. Dans tout interne, il y a un *carbonaro*. Laissez-moi vous dire, Messieurs, que les maisons d'éducation anglaises ont réalisé merveilleusement ces conditions de vie en commun, où la volonté humaine pousse et fleurit comme sur son sol naturel. Mais nous ne sommes pas en Angleterre. Tout diffère, de nos voisins à nous. La seule chose que je vous demande de leur emprunter c'est la conviction, si enracinée chez tout Anglais, que « les enfants jouent un rôle important dans l'œuvre de leur éducation mutuelle... qu'une trempe d'esprit virile, vigoureuse, s'acquiert bien plus sur la pelouse des récréations que dans la salle des classes ». Tel est le langage d'un de leurs professeurs éminents.

Eh bien ! cette conviction, tous les travaux de ce Congrès, toutes ses discussions l'attestent chez ses membres. C'est une chose très digne de l'attention des pouvoirs publics et des familles. Nous ne savions pas quels étaient les résultats du premier Congrès de l'Éducation physique tenu à Paris ; il se trouve que nous nous rencontrons entièrement avec lui sur ce

point; en effet, c'est de ses conférences qu'est sortie la belle organisation des jeux dans l'école primaire parisienne que M. Lelarge nous a révélée. Il y a un enseignement dans cette coïncidence. Si nous parvenons à faire triompher dans la pratique cette conviction raisonnée, je vous le demande, Messieurs, aurons-nous perdu notre temps?

Nous avons cherché les moyens de créer des traditions nouvelles qui mettent le jeu en honneur et des institutions qui permettent aux enfants de le pratiquer. La section technique, en discutant les travaux de M. Cazalet (*Gymnastique et jeux, nécessité d'une direction unique*), de M. de Pelleport (*De la préparation au service militaire par l'éducation physique*), de M. le Dr Tissié (*Considérations générales sur l'éducation physique*), s'est trouvée en présence d'un état de choses un peu différent de celui qui répondrait à ses vœux. La gymnastique leçon a été mise en parallèle avec la gymnastique jeu, la gymnastique des appareils avec la gymnastique des parties en plein air. Personne n'a songé à méconnaître les services rendus par notre corps si estimable et si dévoué de professeurs de gymnastique; ils ont bien mérité de l'éducation physique, et les sociétés de gymnastique qu'ils ont formées marquent le réveil de la jeune génération à la lumière de principes excellents, trop longtemps oubliés; tout le monde l'a reconnu et s'en est applaudi. Mais on a souhaité que les jeux s'organisent à côté des exercices commandés et que les professeurs de gymnastique eux-mêmes s'adonnent avec le même dévouement à cette autre partie de leur tâche, non moins féconde et non moins patriotique que la première. Leur situation n'en peut être que consolidée et leur ascendant encore accru. Cette autorité morale, que les meilleurs possèdent déjà, s'affirmerait le jour où, selon le vœu exprimé par M. le Dr Tissié, ils seraient tenus à fournir des preuves d'instruction plus étendues et seraient recrutés parmi les élèves des écoles normales primaires ou parmi les anciens officiers. La première solution tend à prévaloir à Paris, la seconde est déjà un fait accompli en Suède.

Reste à organiser les jeux dans les différents ordres d'enseignement. L'Angleterre a tout fait pour l'initiative privée; nous avons une tendance à recourir à l'action gouvernementale. Cependant, comme vous allez le voir, les deux moyens ont été employés selon les temps et les lieux.

M. Lelarge nous a exposé, disais-je, avec une compétence, une lucidité parfaites, mieux que cela : avec un enthousiasme pour la tâche à laquelle je soupçonne qu'il a plus travaillé qu'il ne le dit, enfin avec ce grand amour de l'enfance sans lequel on ne réussit dans aucune œuvre d'éducation, l'organisation des jeux par la Direction de l'enseignement primaire à Paris. Non seulement dans les écoles, chaque jour, le jeu est mêlé à la gymnastique, mais chaque semaine, munis d'un costume, les enfants les plus grands sont conduits une fois dans un

champ de jeux situé hors Paris et s'y livrent à des parties réglées, avec les conseils de maîtres spéciaux, au nombre de 4,000. Ce n'est qu'un commencement; toutes les mesures sont prises pour que prochainement les 12,000 élèves des cours supérieurs et complémentaires des 177 écoles parisiennes jouissent du même privilège. Un personnel de maîtres a été formé, des conférences aux instituteurs ont été faites, un enseignement pratique normal fonctionne pendant toute la belle saison. Les écoles de jeunes filles n'ont pas été délaissées, et les institutrices bénéficient de cet enseignement normal qui les rend aptes à diriger elles-mêmes les jeux de leurs élèves dans les récréations quotidiennes. Nous remercions M. le Directeur de l'enseignement primaire à Paris d'avoir bien voulu nous envoyer un délégué dont les explications complaisantes et persuasives ont si bien illustré les précieux documents qu'il nous apportait. — Une fine et forte étude de M. Duprat sur *l'Education physique à l'École primaire* nous a montré qu'à la campagne comme dans les grandes villes l'instituteur a un rôle à jouer dans les jeux, et il nous a dit lequel; ce rôle se résume en deux mots : suggérer, surveiller. L'auteur compte beaucoup sur les promenades dirigées par l'instituteur, non seulement le jeudi, mais un jour de la semaine à son choix, pour mêler à un exercice salutaire les leçons de choses vivantes sur les plantes, les animaux et les œuvres de l'industrie humaine.

Quelques réflexions ont été soumises au Congrès sur l'éducation physique dans les maisons d'enseignement secondaire. Il lui a paru désirable que les enfants de dix à treize ans puissent disposer d'une longue récréation au milieu de la journée, les classes ayant lieu le matin, et les devoirs ne pouvant occuper que les dernières heures de l'après-midi. Au-dessus de treize ans, le jeudi et le dimanche seraient réservés au loisir actif des jeux et des promenades. L'essai déjà tenté par l'Université d'un demi-congé du mardi, serait renouvelé dans les lycées de différentes régions. Mais, pour cela, les parents des externes devraient organiser des sociétés de jeux pour mettre à la disposition des enfants et des jeunes gens des terrains et des locaux appropriés. Les chefs d'institution, d'autre part, auraient à porter toute leur attention sur l'emploi des récréations, où l'enfant, abandonné à lui-même, ne trouve bientôt, quand elles se prolongent, que la langueur et l'ennui.

Enfin, un rapport verbal a été présenté par M. Damas, étudiant en droit, sur les jeux dans l'enseignement supérieur. Vous le voyez, Messieurs, de nombreuses parties d'un vaste programme ont été abordées. Puisse cet ensemble de travaux réveiller la faveur de l'opinion autour d'une question vitale entre toutes et qui touche aux intérêts essentiels de la jeunesse française. Un jour viendra, nous en avons la conviction, où l'État prendra en main la cause que nous défendons. Mais

L'heure présente est encore à l'initiative individuelle, qui préparera les voies et fera sous sa responsabilité, avec la sympathie de l'Université et sous son contrôle, les essais multiples et prolongés sans lesquels une organisation aussi délicate ne peut s'établir avec succès. L'enseignement libre aura sans doute à cœur de marcher de l'avant dans cette période préparatoire.

La Ligue girondine de l'Education physique aura contribué puissamment au succès de l'œuvre. Son histoire, qui sera liée à l'histoire de l'Education nationale, a été présentée au Congrès par le Dr Tissié, qui a été son véritable fondateur, et reste l'âme de l'Association. Ses destinées ont été décidées par l'intervention hardie de M. le recteur Ouvré et par l'appui réfléchi, énergique, persévérant de son successeur. Je les remercie publiquement et de tout cœur, au nom de tous les amis de la jeunesse, de ce qu'ils ont fait pour étendre notre champ d'action en donnant à la Ligue girondine l'accès des écoles et des lycées.

Vous avez devant les yeux, Messieurs, l'œuvre du second Congrès national de l'Education physique. Hardi dans ses aspirations, l'esprit qui a dominé ses travaux est un esprit de conciliation et de mesure. Il compte sur le temps, il essaie d'agir sur l'opinion, de créer des mœurs. Un jour ou l'autre les institutions suivront. Avant tout, il se garde de toute passion exclusive et fait appel dans tous les partis, au sein de toutes les Associations, à tous les concours et à toutes les bonnes volontés. La haine est basse; les rivalités sont mesquines. Notre but est de ceux auxquels on ne peut viser qu'en regardant très haut et très loin.

J'ai à m'excuser, Messieurs, d'avoir retardé le moment où vous aurez le plaisir d'entendre M. Bertin, que M. le Maire de la ville de Bordeaux a bien voulu déléguer pour le représenter au milieu de nous. La parole alerte et chaude de celui qui veille si activement aux intérêts des beaux-arts dans notre cité, vous dédommagera de la longueur de ce rapport. Je ne veux cependant pas le terminer sans prier M. Bertin de porter à M. le Maire, dont la sollicitude pour la Ligue girondine et ce Congrès est un précieux encouragement pour nos travaux, à la Municipalité tout entière, dont nous avons été les hôtes pendant ces quatre journées, l'expression de notre gratitude.



DISCOURS DE M. BERTIN FILS

AVOCAT

Délégué de M. le Maire de Bordeaux.

MESSIEURS,

C'est à l'inépuisable bienveillance de M. le Maire de Bordeaux — dont la règle est de prendre pour lui tout le travail et de

laisser à autrui les plaisirs — que je dois le très grand honneur, rendu dangereux par les précédents orateurs, de représenter la Ville au milieu de vous.

L'importance du but que vous poursuivez, la science et le talent de tous ceux qui ont pris part à vos travaux rendent particulièrement flatteuse à mes yeux la mission dont je suis chargé, et son prix est encore rehaussé quand, jetant les yeux sur mes collègues du Conseil municipal, je constate qu'il n'en est pas un qui, grâce à l'importance des services rendus, ne l'eût remplie avec plus d'autorité.

A vrai dire, je suis aussi inquiet sur la façon dont je pourrai la mener à bonne fin, que charmé d'en avoir été pourvu.

Avant-hier soir, je recevais dans mon cabinet deux de vos collègues qui ont sur mon cœur une porte très grande ouverte, MM. Espinas et Tissié, qui venaient me demander, tout en représentant M. le Maire de Bordeaux, de faire ce soir une conférence.

Sur quel sujet ? leur dis-je.

A cette prétentieuse question fut faite une réponse horriblement inquiétante pour moi : Sur l'*Education physique* dans ses rapports avec le Conseil municipal !

Oser montrer une pareille exigence envers un homme qui ne quitte le stationnement à la barre et la promenade pacifique des Pas-Perdus que pour se transformer en un rond-de-cuir administratif, qui ne connaît l'éducation physique que par les harangues enflammées de Tissié ou la lecture de journaux spéciaux !

Mais l'Administration doit tout connaître et je promis.

Aussi bien est-il impossible de ne pas s'intéresser à votre œuvre. Elle répond sous les formes les plus diverses à une question des plus graves.

Alors que chez toutes les nations voisines, on s'efforce de développer les forces physiques, avons-nous le droit en France de laisser les corps s'affaiblir ?

N'est-il pas à craindre que l'âme de la nation elle-même subisse le contre-coup de la dégénérescence du corps ?

La vieille formule : *mens sana in corpore sano* est toujours exacte.

Milon de Crotona et Polydamas de Tarente ont-ils empêché la Grèce de mettre au monde le génie des Sophocle et des Eschyle, des Zeuxis et des Phidias ?

Une ville qui resterait étrangère à la recherche et à la découverte des solutions que provoque ce problème manquerait à un devoir impérieux.

Avant tout, il fallait assurer l'air et la lumière aux enfants dans les écoles. L'hygiène réclamait sa place.

Il serait puéril de rappeler l'état lamentable où nous nous trouvons à cet égard il y a quelques années à peine, et je ne veux pas rappeler les mémorables rapports des inspecteurs de 1833, dont la lecture provoque de douloureuses constatations. Il ne me convient pas non plus de souligner ce qui depuis fort longtemps avait été fait à l'étranger : la comparaison serait humiliante pour notre amour-propre.

Il fallait donc se mettre à l'œuvre et permettre aux enfants entrant dans une école de ne plus être emprisonnés dans des logements insalubres.

La Ville s'est mise à l'œuvre : elle a construit, réparé, transformé, aéré, et, à l'heure qu'il est, grâce à d'énormes sacrifices d'argent, ses cinquante-sept écoles communales et maternelles sont dans des conditions de confortables tel qu'un membre de votre Congrès, qui a beaucoup voyagé et beaucoup observé, m'affirmait que peu d'écoles en France pouvaient rivaliser avec les nôtres.

Je ne parle pas ici des gros capitaux que la Ville a été heureuse de consacrer à l'installation matérielle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, au sujet desquels j'ai donné, à l'occasion de la question des Universités régionales, et ici même, des renseignements détaillés.

D'autre part, l'initiative privée se manifestait sous une forme touchant de très près à votre œuvre ; je veux parler des Sociétés de gymnastique que Bordeaux a enfantées sans compter.

Quel retard, ici encore ! et qu'il fait bon d'évoquer — ce dont les universitaires présents ne me tiendront pas rigueur — le souvenir de l'antiquité !

Comment oublier que Rome eut, grâce aux gymnases, ainsi que le rappelle M. de Chesnel, « des soldats portant avec eux » armes, bagages et vivres pour quinze jours, et qui firent » en cinq heures de marche, plus de vingt milles romains » (29,580 mètres). »

Peut-on ne pas se souvenir de trois célèbres gymnases d'Athènes, le Lycée, le Cynosarge et l'Académie : les lois ordonnent les exercices qui s'y pratiquent : le saut, la course, le disque, l'exercice du javelot, etc..., etc...

Jamais ce petit peuple grec n'eût résisté aux hordes qui le menaçaient si à la force d'âme il n'eût joint la force physique.

Lucien déclare que « toute la Grèce regardait les exercices physiques, comme la partie la plus essentielle de l'éducation ».

Quant à la santé, Hippocrate déclare que les médecins les ordonnent avec le plus grand succès.

Les enfants commencent à s'y livrer dès l'âge de sept ans pour les continuer jusqu'à vingt ans.

Dans le voyage d'Anacharsis en Grèce (tome I, page 395),

l'importance de cet entraînement est démontrée par la place qu'il tient dans l'éducation.

Des noms célèbres incarnent les résultats : Polydamas arrête, d'une seule main, un char emporté par deux chevaux.

Les marchands de comestibles y trouvaient leur compte : Théagène de Thasos mange en un jour un bœuf tout entier ; Milon de Crotonne l'imita, en y ajoutant vingt livres de pain et quinze pintes de vin ; Astidamas de Milet à la table du satrape Ariobarzane dévore seul le souper préparé pour neuf convives.

Mais ne soyons pas trop jaloux : Nous avons eu Godefroy de Bouillon qui, d'un seul coup d'épée, fendit en deux un cavalier depuis la tête jusqu'à la selle. Et Froissart nous raconte dans ses Chroniques que, le jour de Noël 1388, Ernaulton, pressé d'allumer un bon feu, saisit dans la cour du château du comte de Foix, seigneur de Béarn, un âne immense chargé de bois, le met « *moult légèrement* » sur ses épaules, monte ainsi les vingt-quatre degrés qui conduisent à la grande galerie et, fendant la presse des chevaliers qui obstruaient la cheminée, renverse dans l'âtre le bois et l'âne les quatre fers en l'air.

Et, comme pour restaurer la gloire de la Force, les électeurs viennent d'envoyer l'Homme-Canon à la Chambre !

Autour de nous et partout, depuis longtemps, on développait avec une inquiétante énergie l'enseignement de la gymnastique.

M. Hanotaux, membre fondateur de l'ancienne Ligue des Patriotes, a souligné avec précision dans une intéressante brochure, notre état d'infériorité.

1870 nous a réveillés, et Bordeaux s'est placé au premier rang parmi les villes où l'initiative privée a été féconde. Je serais même tenté de dire qu'il y a trop de sociétés de gymnastique et qu'une fusion des unes dans les autres donnerait à celles qui seraient ainsi renforcées une double vigueur matérielle et financière, à l'avantage de toutes.

Quoi qu'il en soit, la Ville s'intéresse sous une forme des plus tangibles à cette forme de l'éducation physique, en donnant à ces sociétés, chaque année, une subvention de près de cinq mille francs.

Elle subventionne aussi les Sociétés nautiques *la Bordelaise*, fondée en 1884, et le *Sport nautique*, fondé en 1880.

Si on estime que les courses de chevaux, tout en visant comme but principal l'entretien et l'amélioration de la race chevaline, peuvent avoir par le développement du goût des exercices d'équitation une certaine répercussion sur l'éducation physique, il est bon d'indiquer qu'ici encore la Ville manifeste sa sympathie aux Sociétés dont elles ont provoqué la fondation : la Société d'encouragement, la Société hippique, la Société des

Steeple-Chases et celle du Trotting-Club, reçoivent d'elle d'importantes subventions.

Un nouveau mode de locomotion qui obtient un légitime succès, la bicyclette, trouve, même auprès des représentants de la Ville, des adhésions convaincues.

Il y a cinq ans à peine, ce sport merveilleux paraissait uniquement réservé aux oisifs ou aux professionnels.

Puis l'expérience a parlé et son plaidoyer a été si éloquent qu'il n'est pas jusqu'à la grave philosophie, à la recherche d'un péripatétisme nouveau, qui ne lui ait fait le plus aimable accueil. N'est-elle pas un puissant auxiliaire de l'observation des phénomènes extérieurs en même temps qu'un admirable préparateur d'une saine réflexion ?

Serai-je trop hardi en pensant qu'elle est un excellent médecin, alors qu'en expérimental fervent, j'ai moi-même apprécié les bienfaits du docteur Bicyclette ?

Je suis persuadé que l'anecdote du malade courant le monde à la recherche de son docteur, anecdote rappelée en termes exquis par le très distingué professeur de rhétorique de notre Lycée, dans son discours de la dernière distribution de prix, ne serait qu'une spirituelle gasconnade si ce malade avait pédalé : il eût ainsi emporté son docteur avec lui.

Toutes ces forces et bien d'autres, vous les avez fédérées, Messieurs, pour les discipliner et leur assurer un équilibre plus fécond. Comment donc la Ville ne serait-elle pas favorable à votre entreprise et fière d'avoir reçu chez elle votre suggestif Congrès ?

M'autoriserez-vous, en terminant, à émettre un vœu ? car il faut bien que je prenne un peu part au Congrès.

Il me paraîtrait bon de faire participer la femme aux questions de l'éducation physique et à quelques-uns des exercices qu'elle prescrit ; il faudrait cependant rompre avec cet égoïsme aussi blessant qu'imprévoyant, qui nous pousse à l'exclure de la plupart de nos sociétés, alors qu'elle a le rôle social le plus chargé et le plus élevé.

Là, encore, que nous sommes en retard, et que de précieux enseignements nous donne l'antiquité !

Lycurgue, qui donna des lois aux Lacédémoniens, ordonna que les femmes s'appliquassent à la course, à tirer de l'arc, à jeter la pierre, à sauter, et à d'autres exercices du même genre, et Archange Zuccaro de l'Arbuzzo, dans ses dialogues de 1599, fait ressortir la sage prévoyance de Lycurgue à cet égard.

Platon lui-même n'entend pas qu'on s'attarde dans sa caverne au point d'y contracter des rhumatismes, et, dans sa *République*, il institue cette éducation physique des femmes : « Ce sexe, dit-il, que nous bornons à des emplois obscurs et

domestiques, ne serait-il pas destiné à des fonctions plus nobles et plus relevées?

» Nos guerriers et leurs épouses seront élevés dans les mêmes principes, dans les mêmes lieux et sous les mêmes maîtres. Ils recevront ensemble, avec les éléments des sciences, les leçons de la sagesse, et, dans le gymnase, les jeunes filles, parées de leurs vertus comme du plus honorable des vêtements, disputeront le prix des exercices aux jeunes garçons, leurs émules. »

Ces préceptes sont suivis à Athènes, et encore plus énergiquement à Sparte, où Platon, Euripide et Plutarque nous apprennent qu'on leur enseigne la danse, le chant, la lutte, la course. Elles savent lancer avec force le javelot ou le palet et font tous leurs exercices en présence des rois, des magistrats et de tous les citoyens, sans en excepter les jeunes garçons, qu'elles excitent à la gloire soit par leurs exemples, soit par des éloges flatteurs ou, ajoute finement Plutarque, par des ironies piquantes.

Ne pourrions-nous donc rien faire dans ce sens et ne pas borner toute notre ambition à rendre abordable pour elles le Casino des Quinconces?

S'il est vrai que les exercices physiques sont bons pour les hommes, en vertu de quels principes seraient-ils dangereux pour les femmes? S'ils assurent la santé des premiers, compromettraient-ils celle des secondes?

Nous paraissions vraiment trop désirer que la maladie devienne l'état normal de la femme.

Je pose seulement ces deux questions :

La gymnastique ne serait-elle pas le meilleur moyen de faire disparaître ces rêves creux de l'imagination que développe le système nerveux si sensible, chez la femme?

Les exercices physiques, en favorisant un développement complet du corps, ne seraient-ils pas de nature à porter à son plus haut degré cette qualité qui fait la femme reine de la nature : la beauté?

Un tel problème ne saurait échapper à l'observation et aux études de vos Congrès. Par sa solution, vous élargirez et complèterez le cercle de votre action, et je sais trop bien le souci que vous avez de la mission qui vous est confiée comme de la responsabilité par vous assumée pour ne pas être certain que tous les points du programme de vos études seront scrupuleusement fouillés.

Poursuivez donc votre œuvre, Messieurs, à laquelle la Ville est profondément sympathique, et, tout en sauvegardant avec un soin jaloux l'indépendance de chaque région, de chaque groupe, qui seule, par la variété des initiatives et la puissance féconde de la liberté, peut produire des résultats vigoureux, ne

craignez pas de faire à l'expérience d'autrui, et notamment à certains pays voisins, de nombreux emprunts.

Vous ne me tiendrez pas rigueur, Monsieur le Président, si, contrairement à votre sentiment, je pense que loin de réduire la publicité, il faut l'accentuer.

Toutes les portes vous sont ouvertes, et j'aperçois ici des hommes de toutes les origines, de toutes les opinions. Les Français sont gens d'esprit et ils limitent leurs dissentiments muets ou leurs discordes violentes au seul champ de la politique, juché de tant de victimes. En dehors d'elle, qu'importe l'organe, s'il clame aux quatre coins de la ville, de la région, du pays la nécessité de votre œuvre. La presse sait encore faire litière de ses préférences personnelles quand on lui demande de concourir à une bonne œuvre.

La vôtre plane au-dessus des querelles qui nous agitent, et il est indispensable qu'on sache partout qu'il est des hommes comme vous qui travaillent modestement, mais utilement et sans relâche, au relèvement de la patrie française.

DISCOURS DE M. COUAT

Recteur de l'Académie de Bordeaux.

MESSIEURS,

Je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à l'appel des organisateurs du Congrès de l'Éducation physique; votre présence à cette réunion est déjà pour eux une récompense et un encouragement. Elle prouve que les idées qu'ils défendent avec tant de zèle commencent à pénétrer dans le public éclairé, et qu'elles y excitent au moins la curiosité.

Vous savez d'ailleurs quel était le but de ce Congrès. Il s'agissait d'étudier le rôle des exercices physiques, jeux, gymnastique, sports de tout genre, dans l'éducation de la jeunesse, d'en déterminer la place, d'en démontrer les avantages, d'en prévenir les inconvénients. La question est, malgré les apparences, d'une très haute importance; elle touche aux points les plus essentiels et les plus délicats de la vie scolaire. Je n'ai point à vous apprendre comment elle est née. Lorsque, il y a une dizaine d'années, les partisans les plus audacieux des exercices physiques, ceux que je pourrais appeler les éclaireurs d'avant-garde de notre armée, lancèrent leur cri d'appel au public, il y eut d'abord un moment d'étonnement, puis l'opinion se mit à leur suite, et la mode fit ce que n'aurait pas fait une conviction raisonnée. L'esprit d'imitation donna aux exercices physiques une vogue subite. Il y eut quelques excès; la réclame, qui gâte les meilleures choses, se mit parfois de la

partie; on abusa quelque peu des représentations publiques, des costumes, des matchs et des championnats; les adversaires de l'éducation physique en profitèrent pour attirer à eux les hésitants; en face du groupe des apôtres se forma bientôt celui des sceptiques. Sous prétexte de signaler des abus peu dangereux, on s'en prit à l'institution elle-même.

Il était donc temps qu'à cette période d'essais hardis et généreux, mais confus, succédât une période d'organisation méthodique et raisonnée. C'est à ce besoin de méthode et d'application réfléchie que répond l'institution des Congrès. Un premier Congrès réuni à Paris en 1892, sous la présidence de M. le recteur Gréard, a inauguré ces réunions annuelles. Les résultats du Congrès de Bordeaux ne seront certainement pas moins heureux. Nous avons eu le plaisir d'y recevoir le représentant de la ville de Paris, M. Lelarge, qui nous a fourni, avec une complaisance dont je le remercie et avec une compétence dont je le félicite, les renseignements les plus précieux sur l'organisation des jeux dans les écoles de la ville de Paris. De l'Académie de Poitiers, envoyé par M. le Recteur, nous est venu M. le docteur Largeau à qui j'adresse le salut cordial de ses collègues. De Foix, un directeur d'École normale connu par un ouvrage généreux sur l'éducation physique, M. Magendie, a bien voulu communiquer au Congrès un savant mémoire. Pendant les quatre jours qu'a duré le Congrès, nous avons pu entendre une belle allocution, éloquente comme toujours, de M. Hausser, président de la Ligue girondine de l'Éducation physique, une étude substantielle et forte de M. Espinas, doyen honoraire de la Faculté des lettres, et un assez grand nombre de communications utiles et pleines d'intérêt, que leur nombre même ne me permet pas de louer tour à tour comme elles mériteraient d'être louées.

La lecture de ces communications a été sanctionnée par des vœux que l'Université examinera avec le plus vif désir de les satisfaire. Elle se réjouit du mouvement d'idées qui se produit autour de cette question, et elle est prête à réaliser toutes les améliorations désirables et possibles. Elle s'est engagée avec résolution dans la voie ouverte depuis quelques années, mais elle y est entrée avec le sentiment de sa responsabilité. Elle sait sans doute, mieux que les personnes trop promptes à l'accuser de lenteur, les difficultés de tout genre qu'elle aura à vaincre, mais elle est décidée à ne rien épargner pour en venir à bout, car elle sait aussi qu'elle n'est pas faite seulement pour dresser des savants, des ingénieurs, des professeurs et des fonctionnaires, mais que, s'adressant à l'ensemble de la jeunesse française, elle doit avant tout former des volontés énergiques et droites, servies par des corps vigoureux et préparées à tous les efforts comme à tous les sacrifices.

Il pourra paraître surprenant que celui à qui a été commise la charge de veiller aux études et au travail des jeunes gens,

se préoccupe si fort de leur trouver les moyens de s'amuser — vous pensez bien sans doute que des collégiens savent les trouver eux-mêmes. — Cette contradiction n'est qu'apparente. Entre le travail et les jeux, il n'y a aucune hostilité; loin de se nuire, ces deux fonctions naturelles de l'enfant et du jeune homme doivent s'aider l'une l'autre. Je suis convaincu pour ma part que les jeux et les exercices physiques sont une diversion indispensable à l'effort du travail cérébral et plus encore à l'oisiveté rêveuse des études. Les meilleurs y trouveront un rajeunissement de leur ardeur laborieuse, les moins bons un remède contre la paresse et contre les mauvaises pensées. D'ailleurs, la composition même du Bureau du Congrès rassurera, j'imagine, les plus timides sur ses intentions. Personne ne supposera que mon camarade et ami, le savant professeur Espinas, veuille remplacer l'étude des sciences et de la philosophie par celle de la bicyclette. Que nos élèves jouent aux heures du jeu et travaillent aux heures de l'étude; leur travail n'en sera que plus fécond, leur pensée n'en sera que plus ouverte et plus sereine.

Je souhaite donc bon succès au Congrès de l'Éducation physique, je souhaite que ses vœux, dans ce qu'ils ont de légitime et de praticable, soient promptement réalisés; je remercie les organisateurs de toute la peine qu'ils ont prise et qui ne sera pas perdue; je suis heureux de l'occasion qu'ils m'ont offerte de donner à leur œuvre une adhésion publique et cordiale.

VŒUX ÉMIS PAR LE CONGRÈS

Section de Pédagogie.

Le Congrès émet le vœu :

1^o Qu'un régime différent soit appliqué dans les maisons d'éducation secondaire aux enfants au-dessous de treize ans, aux jeunes gens de treize à dix-sept et aux adolescents qui se préparent aux examens et aux concours;

2^o Que pour les enfants au-dessous de treize ans, les classes aient lieu dans la matinée, les études pour la confection des devoirs à la fin de l'après-midi, et que l'intervalle entre le repas de midi et l'étude soit occupé par un loisir de plusieurs heures;

3^o Que les jeunes garçons de treize à seize ou dix-sept ans aient à leur disposition le dimanche et le jeudi; que la question du demi-congé du mardi reste à l'étude et que l'essai en soit fait dans quelques lycées de régions différentes;

4^o Que les jeunes gens qui se préparent aux examens et aux concours emploient effectivement aux exercices physiques au moins une journée par semaine;

5° Que les professeurs des différentes matières dans chaque classe se concertent toujours pour déterminer le temps nécessaire à la confection du devoir et à l'étude des leçons dans la totalité des enseignements hebdomadaires ; qu'ils prennent les mesures nécessaires pour que les enfants n'aient pas à travailler après le repas du soir et que les congés de l'âge intermédiaire ne soient pas envahis par la préparation des classes ;

6° Que l'emploi des récréations soit de plus en plus l'objet de la sollicitude spéciale des autorités scolaires, sans que la liberté des enfants, qui fait l'attrait du jeu, soit menacée par l'intervention du maître ;

7° Que la propagande la plus active soit faite auprès des parents pour les pénétrer de l'importance des exercices physiques et de l'avantage d'une liberté graduée laissée aux garçons dans leur assistance aux jeux collectifs et dans leurs promenades ;

8° Qu'une saine méthode pédagogique devrait admettre : l'union intime du jeu et du travail scolaire ; la promenade instructive, sorte de classe ambulante dans laquelle l'éducation physique est à la fois une fin pour elle-même et un moyen pour des fins plus hautes (leçons de choses, enseignement varié, étude objective des procédés de l'agriculture et de l'industrie, etc., etc.) ; la récréation courte et souvent répétée, dans laquelle le maître s'associe aux jeux afin de les transformer par une influence discrète ; enfin, la Fédération interscolaire, seul remède à l'égoïsme collectif qui éloigne les uns des autres les enfants et les jeunes gens de diverses localités ;

9° Que l'éducation physique soit appliquée avec méthode ;

10° Que, sans porter atteinte aux maîtres en fonctions et aux titres acquis, les futurs professeurs de gymnastique soient choisis de préférence parmi les jeunes maîtres diplômés des écoles normales d'instituteurs possédant le certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique, la circulaire ministérielle du 7 juillet 1890 prescrivant que cet enseignement soit donné par des maîtres compétents ;

11° Que, pour satisfaire à cette même circulaire, qui recommande « de soumettre tous les élèves à un entraînement progressif et méthodique de façon à provoquer ainsi chez tous par des exercices sage-ment gradués le développement des divers organes », tous les élèves soient visités au moins chaque trimestre par le ou les médecins attachés aux établissements scolaires. Le médecin, le directeur de l'établissement et le professeur de gymnastique désigneront alors les exercices de gymnastique aux appareils, les exercices sportifs ou les jeux intensifs auxquels peuvent se livrer les élèves selon leur âge, leur sexe, leur tempérament, leur état physiologique, le temps et la place réservés aux exercices du corps ;

12° Que sans vouloir réglementer les exercices du corps dans ce qu'ils ont de vivifiant grâce à l'initiative de chacun, il est bon cependant de ne pas laisser commettre des abus et laisser ainsi dévier une réforme excellente.

Il serait à désirer que chaque inspection académique voulût bien prendre la direction de l'éducation physique, dont elle assurerait le bon fonctionnement par des inspections pédagogiques, médicales et techniques des exercices du corps.

Section de Médecine.

Le Congrès émet le vœu :

1° Que les heures consacrées au travail soient réduites dans une notable proportion et que le temps, devenu ainsi libre, soit effectivement employé à des exercices corporels obligatoires;

2° Que des programmes d'une éducation physique réellement profitable soient préparés pour les établissements des divers degrés de jeunes filles;

3° Que les écoles maternelles, enfantines et les salles d'asile ne s'occupent presque uniquement que de l'éducation physique des enfants, et que, dans ces écoles, les premiers éléments de l'instruction soient donnés oralement, sans livres ni cahiers;

4° Que l'enseignement des matières du programme de l'école primaire et des classes élémentaires des collèges et lycées ne soit donné qu'aux enfants ayant au moins sept ans;

5° Qu'il est bon d'initier par des conférences le personnel enseignant à la notion des effets des tumeurs adénoïdes sur le développement intellectuel des écoliers. Faire savoir que la lenteur des progrès scolaires, la défectuosité de la mémoire, le manque d'attention, l'expression inintelligente de certains élèves, peuvent n'être dus souvent qu'à la présence de tumeurs adénoïdes. Que les paresseux, les mauvais élèves, peuvent dans bien des cas et au prix d'une inoffensive opération, regagner le temps perdu, arriver à un bon rang dans la classe;

6° Que les exercices physiques soient pratiqués dans les établissements scolaires de nos colonies tropicales d'une façon méthodique et raisonnée;

7° Que, grâce à une propagande active, les exercices physiques soient acclimatés dans ces régions insalubres, et que nos colons ne s'y adonnent qu'avec prudence et circonspection, en tenant un compte rigoureux des conditions climatiques dans lesquelles ils se trouvent;

8° Que des Sociétés analogues à celles qui existent dans la métropole y soient organisées sous le patronage des pouvoirs publics;

9° Que les travaux des auteurs qui traitent de cette question spéciale et de l'hygiène exotique soient, par des conférences et des brochures mises à la portée de tous, portés à la connaissance de ceux que leur service ou leur profession appellent à résider dans les pays tropicaux;

10° Que, soit avec le concours de l'État, des municipalités ou de l'initiative privée, des établissements médico-pédagogiques soient fondés en vue du traitement et de l'éducation des enfants arriérés et nerveux des deux sexes, ainsi qu'il en existe déjà à Bicêtre, Vitry, Eaubonne, Laforce, etc., et cela au même titre que les établissements de sourds-muets et de jeunes aveugles.

Section de Technique.

Le Congrès émet le vœu :

1° Que les professeurs du travail aux appareils soient en même temps les maîtres des jeux des établissements où ils enseignent; qu'on se préoccupe d'assurer les moyens de rendre applicable le décret du 24 juin 1879, rendant obligatoire l'enseignement de la natation pour les écoles;

2° Que les Ligues étendent leur action aux lycées et aux écoles de filles;

3° Que la préparation de la jeunesse au service militaire doit porter sur les diverses parties de l'éducation physique et la pratique du tir; qu'elle doit être poursuivie jusqu'à l'entrée au régiment. Pour cela il serait désirable: 1° de développer les Associations tendant à grouper les hommes ayant accompli leur service militaire; 2° de créer des Sociétés d'anciens militaires par corps ou subdivisions; 3° de favoriser la pratique du tir par la construction de stands de garnison pour le tir à longue portée, et de stands scolaires pour le tir réduit, en application de la circulaire du 17 juin 1893;

4° Que le manuel publié par le ministre de l'Instruction publique en 1890 soit effectivement appliqué dans tous les établissements scolaires auxquels il s'adresse;

5° Qu'une Ecole supérieure d'éducation physique soit fondée à Paris en vue d'y former les maîtres de gymnastique et d'exercices physiques appelés à professer dans les établissements scolaires. (Rappel du vœu émis au Congrès de Paris en 1892.)

CONCLUSIONS ADOPTÉES PAR LE CONGRÈS

Le Congrès a donné son adhésion aux conclusions suivantes :

Section de Pédagogie.

1. Conclusions de M. LELARGE, délégué de Paris et de la Ligue nationale de l'Éducation physique, à son travail : *Organisation des jeux scolaires dans les écoles de la ville de Paris; jeux de plein air et jeux dits d'intérieur. Natation, tir. Résultats obtenus. Conclusion.*

C'est ainsi que, par tous les côtés, la question des jeux d'exercice de plein air ou d'intérieur est actuellement étudiée, préparée et en grande partie entrée dans la période des applications pratiques. Nous pouvons constater que les élèves des écoles qui ont pris part à ces différents exercices ont obtenu aux divers examens des succès aussi brillants que leurs devanciers, qui, eux, restaient entièrement absorbés par un travail intellectuel trop soutenu.

Jusqu'alors, les jeux d'exercice de plein air avaient paru être l'apanage exclusif des enfants privilégiés de la fortune. Grâce au Conseil municipal de Paris, ils sont désormais à la portée de tous. Et ainsi les enfants de nos quartiers populeux pourront, eux aussi, profiter d'une ration supplémentaire d'oxygène, de soleil et de gaieté.

Ces jeux d'exercice, plus nécessaires encore au petit Parisien qu'à tout autre jeune Français, porteront jusqu'aux couches les plus profondes de la population parisienne leurs bienfaits rénovateurs.

2. Conclusions de M. DUPRAT à son travail : *L'éducation physique à l'école primaire. Essai de pédagogie expérimentale fondée sur l'organisation des jeux et exercices physiques à l'école publique de Podensac (Gironde).*

Le Congrès doit faire appel au concours dévoué de tous les maîtres de l'enseignement primaire public et au bienveillant appui de l'Administration académique, afin de créer un état d'esprit local, régional et national favorable aux jeux réglés de plein air et en général à tous les exercices physiques. Le rôle de l'éducation physique à l'école primaire est d'aider au développement non seulement biologique, mais encore intellectuel, esthétique, moral et social des enfants trop enclins à l'activité désordonnée, à l'étourderie, à l'égoïsme brutal et orgueilleux.

3. Conclusions de M. DAMAS, délégué au Congrès par le Comité de l'Association des étudiants de Bordeaux, à son travail : *L'Education physique et les étudiants.*

Dans tous les chefs-lieux académiques, les Ligues de l'Education physique entreront en rapport avec les Associations d'étudiants, les engageant à fonder dans leur sein une section athlétique, leur en montrant l'utilité : au point du vue du développement physique, au point de vue de la concentration universitaire, au point de vue des intérêts particuliers des Associations.

Les Ligues assureront leur appui à ces sections. Elles s'efforceront de leur obtenir des pouvoirs publics, des municipalités, des sociétés et des particuliers : pour leurs concours des récompenses importantes, pour leurs déplacements des réductions et des indemnités, pour leurs jeux et leurs sports les terrains et les appareils nécessaires.

Chaque Association d'étudiants désignera un membre de son Comité pour réunir une section athlétique.

Plusieurs mois à l'avance, un concours, portant sur des sports déterminés, sera fixé d'une manière irrévocable à une date qui précédera d'au moins un mois les examens de fin d'année.

Les Associations profiteront des fêtes universitaires, devenues à peu près annuelles, pour organiser des matches entre étudiants d'Universités différentes.

Quel que soit le genre d'un concours (individuel, entre Facultés ou entre Universités), quel que soit le sport qui en fasse l'objet, la qualité de professionnel ne pourra jamais être opposée aux étudiants qui voudraient y prendre part.

Les Associations mettront tout leur soin à l'organisation des jeux

collectifs, qui ont sur les sports individuels l'avantage d'être moins coûteux et d'impliquer l'émulation.

À la demande des Associations d'étudiants, l'autorité académique compétente pourrait ordonner qu'un jour par semaine les cours de l'après-midi cesseraient à deux heures et demie en été et ne commencent qu'à cinq heures en hiver.

Les Ligues réuniraient ainsi sous leur patronage les trois degrés de l'éducation : primaire, secondaire et supérieure. Elles laisseraient les étudiants se grouper en sociétés athlétiques autonomes, avec l'unique sanction d'un droit de veto.

Elles donneraient aux étudiants, dans l'organisation de leurs sports, l'appui d'une autorité officielle ; elles recevraient d'eux : le concours de leur presse, la participation aux dépenses communes et leur adhésion à un plan général qui les réclame pour rendre complète la concentration universitaire.

4. Conclusions de M. le Dr TISSIÉ, secrétaire général de la Ligue girondine, à son travail : *L'Œuvre de la Ligue girondine de l'Éducation physique ; son influence locale et régionale ; considérations générales sur l'éducation physique.*

Les statistiques, l'opinion des maîtres, les enquêtes faites par la Ligue girondine depuis cinq ans, constatent l'heureuse influence de l'éducation physique sur la santé, les études, la volonté des élèves, leur respect de la discipline et des maîtres. L'éducation physique a sa valeur propre comme l'éducation intellectuelle.

Section de Médecine.

1. Conclusions de M. le Dr DELMAS, inspecteur du service hydrothérapique des hôpitaux de Bordeaux, à son travail : *De l'adjonction des pratiques balnéaires aux jeux et aux exercices dans l'éducation physique.*

1° Les pratiques balnéaires hygiéniques sont le complément naturel des jeux et des exercices. Longtemps délaissées comme ces derniers, pour des causes analogues — préjugés, ignorance — le moment est bien venu de les préconiser et de les comprendre parmi les moyens les plus efficaces d'une bonne éducation physique. Leurs effets hygiéniques sur la nutrition, comme ceux obtenus par les jeux et la gymnastique, ne sauraient faire aucun doute.

2° Pour en faciliter la vulgarisation, il est nécessaire de choisir des formules simples, économiques, offrant toute sécurité, expéditives et applicables au plus grand nombre.

3° Le bain de natation et le bain-douche sous forme d'affusions générales sont les deux meilleurs procédés balnéaires. Le succès de ce dernier dans l'*Œuvre bordelaise des bains à bon marché* en a démontré toutes les qualités.

4° Se basant sur l'action apparente bien connue du froid sur l'organisme et sur les faits physiologiques signalés démontrant la sensibilité exquise du cœur et des vaisseaux à tout choc frigorifique,

il est nécessaire d'employer une température *initiale* voisine de celle du corps et de l'abaisser graduellement, sans jamais imposer une impression de froid supérieure à celle tolérée volontairement.

5° La température *initiale* de l'affusion doit être subordonnée aux saisons, à l'âge et à l'état du corps après l'exercice. En hiver : maximum 34°, et minimum 26°. En été : maximum 32°, minimum 24°. Une température inférieure à 24° ne sera jamais imposée à l'école ou à la caserne.

6° La durée utile d'une affusion après un exercice ne doit pas excéder 2 minutes et cette durée doit diminuer beaucoup au fur et à mesure de l'abaissement de la température de l'eau employée.

7° Si l'adulte et le travailleur sont libres de doser leur baine-douche entre des limites déterminées à l'avance, il ne peut en être de même à l'école et à la caserne. L'enfant et le soldat doivent être défendus contre leur ignorance ou leur témérité et le médecin doit seul, après un examen attentif du cœur et des poumons, fixer la température et la durée des pratiques balnéaires.

8° Les bains de natation et les affusions n'ayant de valeur réelle, comme toutes les pratiques balnéaires, que par leur emploi répété et régulier, les bains d'affusions doivent être préférés dans l'éducation physique comme réunissant au plus haut degré les qualités indispensables : sécurité, simplicité, économie.

On peut ainsi espérer leur adoption par le grand public ; et leur introduction méthodique à l'école et à la caserne est assurée par la facilité de leur application et de leur surveillance.

2. Conclusions de M. le Dr TISSIÉ à son travail : *Du danger cardiaque en vélocipédie.*

Au moment où la vélocipédie prend une extension très grande, le Congrès estime qu'il est bon : 1° d'en prévenir les abus en signalant les dangers qui peuvent accompagner ce genre de sport poussé à l'excès ; 2° de mettre en garde les familles contre l'usage des machines défectueuses, et, en particulier, contre les tricycles mal construits qui sont offerts comme jouets aux jeunes enfants ; 3° le Congrès, reprenant les conclusions adoptées par le Congrès national tenu à Paris en 1892, estime que la pratique du vélocipède ne peut être permise aux enfants qu'à partir de l'âge de douze ans.

Section de Technique.

Conclusions de M. Henri BERTINI à son travail : *De l'enseignement de l'équitation dans les écoles, et de sa nécessité.*

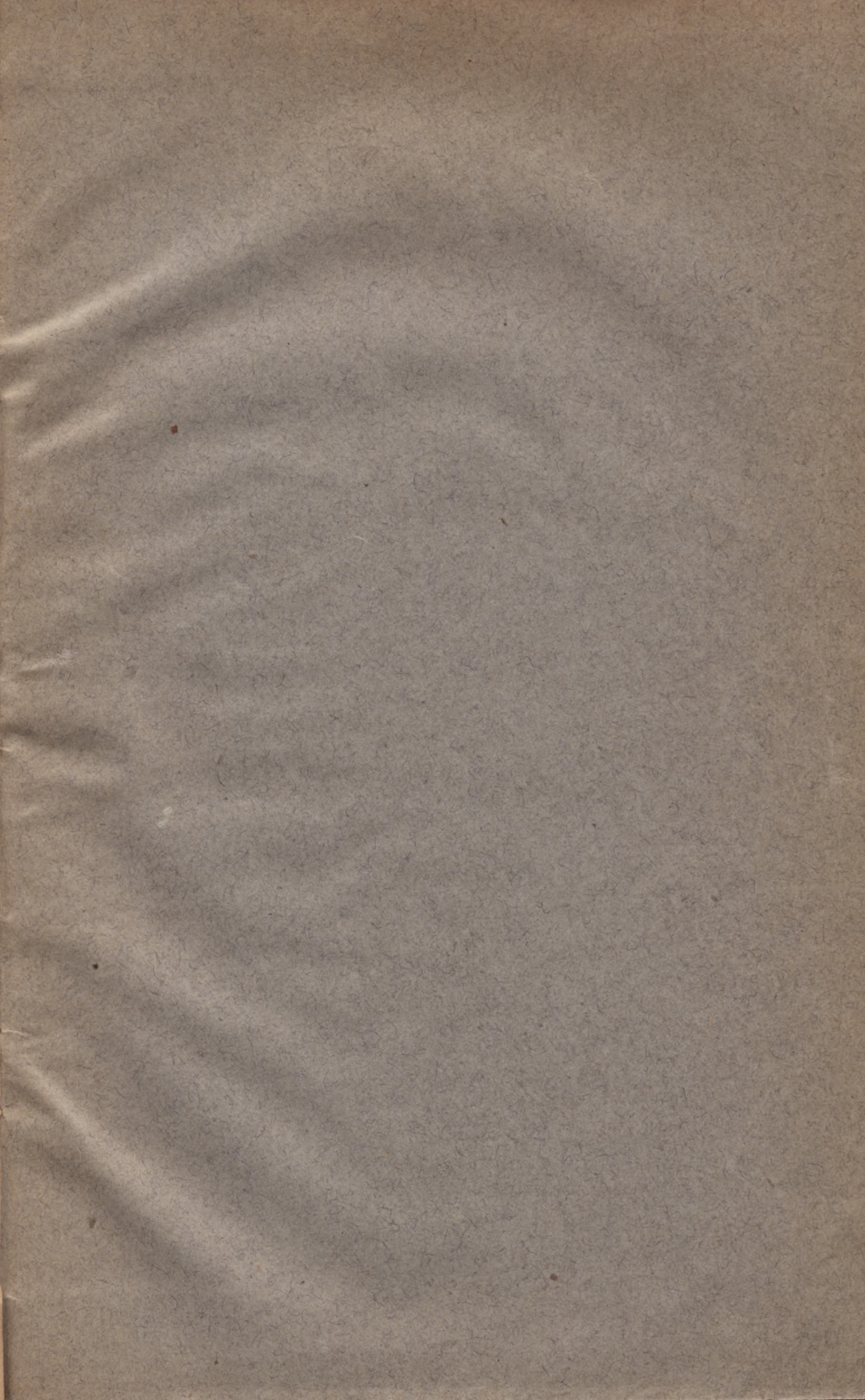
L'équitation doit tenir une place importante dans l'éducation physique. Elle développe non seulement les qualités physiques, mais encore l'énergie, l'audace, la présence d'esprit. Il y a un très grand intérêt, au point de vue militaire, à en propager le goût :

1° Pour faciliter l'œuvre des instructeurs de l'armée, qui peuvent difficilement en trois ans former des cavaliers aussi parfaits qu'on

le souhaiterait, et les pénétrer d'autant plus intimement de leur enseignement qu'ils auront été plus jeunes habitués à la pratique de l'équitation ;

2^o En repandant le goût de l'équitation, on préparera pour la mobilisation un plus grand nombre de chevaux habitués au service de la selle, et ce n'est pas un des moindres côtés de la question.







KOLEKCJA
SWF UJ

A.

175

Biblioteka Gł. AWF w Krakowie



1800052699